HISTOIRE & ETHNOLOGIE EN PIÉMONT CÉVENOL

N° 36 - juillet 2022 - nouvelle série

# les Cahiers du Haut-Vidourle

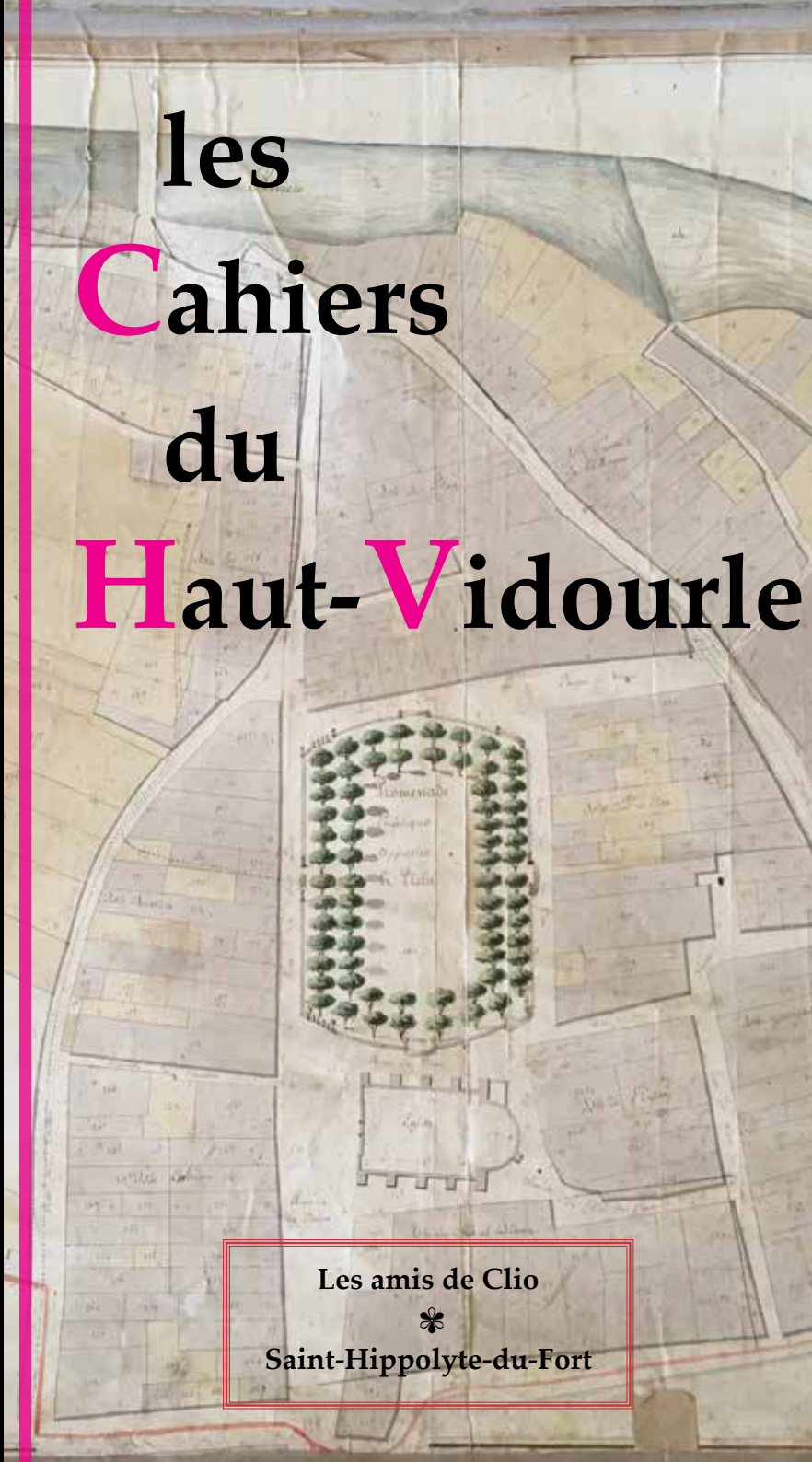

Les amis de Clio

Saint-Hippolyte-du-Fort

# LES CAHIERS DU HAUT-VIDOURLE

## Histoire & Ethnologie en piémont cévenol

*paraissent deux fois l'an, si notre muse le veult*

Ils sont édités par

Les amis de Clio

association loi 1901 (J.O. du 20/12/1995)

*lesamisdeclio@laposte.net*



***Directeur de publication*** *: Roland Castanet*

***Comité de rédaction*** *:*

*Odon Abbal, Florian Cadoret, Roland Castanet, Sylvie Crégut, Véronique Fiol, Thierry Ribaldone, Bernard Schira*


Cette association a pour objet de valoriser et de mettre à la portée du plus grand nombre le patrimoine historique et ethnologique de la région de Saint-Hippolyte-du-Fort et de l'ensemble du piémont cévenol. *(article 2 des statuts du 20 septembre 2015)*

**Chaque auteur assume les opinions exprimées dans son texte.**
*Sauf indication particulière, les photos, y compris celles des documents et des cartes postales anciennes de collections particulières, sont des auteurs des articles.*


Ce numéro 36 a été imprimé à 100 exemplaires

par

A2C Éditions

34920 LE CRÈS

dépôt légal à parution : juillet 2022 ISSN : 1245-2769


*En couverture : Partie au nord de St Hypolitte - 1816 - Arch. mun. de Saint-Hippolyte-du-Fort, 1 G 9*


Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Dans ces gravures, dites à tort *Tarots de Mantegna* et aujourd'hui *Jeu du gouvernement du monde*, une des 5 séries de 10 « cartes » est consacrée à Apollon et les neuf Muses. Clio, debout sur un cygne nageant avec une sphère à ses pieds, n'a pas ses attributs habituels. *Clio XVIIII* - gravure avec trace de dorure - 17,8 x 10 cm - v. 1465 - Ferrare - National Gallery of Art, Washington.

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

*Le monument aux morts de l'EMP de Saint-Hippolyte-du-Fort sur son emplacement actuel*

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

# Être volontaire en 1915 : le cas du jeune Louis-Joseph Barticcioni

*Dressé au bas d'un escalier qui mène vers l'ancien réfectoire de l'École Militaire Préparatoire de Saint-Hippolyte-du-Fort, le monument aux morts des anciens élèves tombés au champ d'honneur ne diffère en rien des milliers de monuments commémoratifs qui couvrent la quasi-intégralité du territoire national. La Grande Guerre a été une hécatombe pour le pays, suivant les estimations, entre 1 385 000 et 1 397 800 hommes sont décédés, parmi eux une minorité de tout jeunes adultes, ceux nés en 1898 et 1897 (30 000 et 25 000)[1]. Chiffres logiques puisque ces classes sont celles qui ont été appelées lors des dernières années du conflit. Mais les statistiques globales n'indiquent que l'année de naissance des morts au combat, et non pas celle du décès proprement dit. C'est là l'une des lacunes involontaires du monument de Saint-Hippolyte-du-Fort. Il indique bien l'année de décès mais ne donne en aucun cas l'âge des disparus.*

1 - DUPÂQUIER Jacques, *Histoire de la population française*, tome 4, de 1914 à nos jours, Paris, Quadrige/P. U. F., 1995, p. 55. À titre de comparaison, « la classe 1914 subit le choc des premiers mois de guerre et fut mobilisée pendant tout le conflit. Sur les 320 000 hommes de cette cohorte, l'armée en avait déclaré aptes 294 000, dont 224 000 furent incorporés : 31 % périrent, soit 22 % de la génération. En revanche, la classe 1917, mobilisée à partir de janvier 1916, fut moins longtemps exposée et eut trois fois moins de pertes », HÉRAN François, « Générations sacrifiées : le bilan démographique de la Grande Guerre », *Populations & sociétés*, n° 510, avril 2014, p. 4.

Sur celui-ci figure, parmi les décédés de l'année 1915, le dénommé Louis-Joseph Barticcioni ; les recherches effectuées par François Dominici et son équipe dans les archives nationales et familiales permettent d'établir que ce jeune garçon est né à La Foa en Nouvelle-Calédonie le 30 mars 1898 et qu'il est mort au combat à Souain dans la Marne, le 6 octobre 1915 à l'âge de dix-sept ans avec le grade de caporal[2].

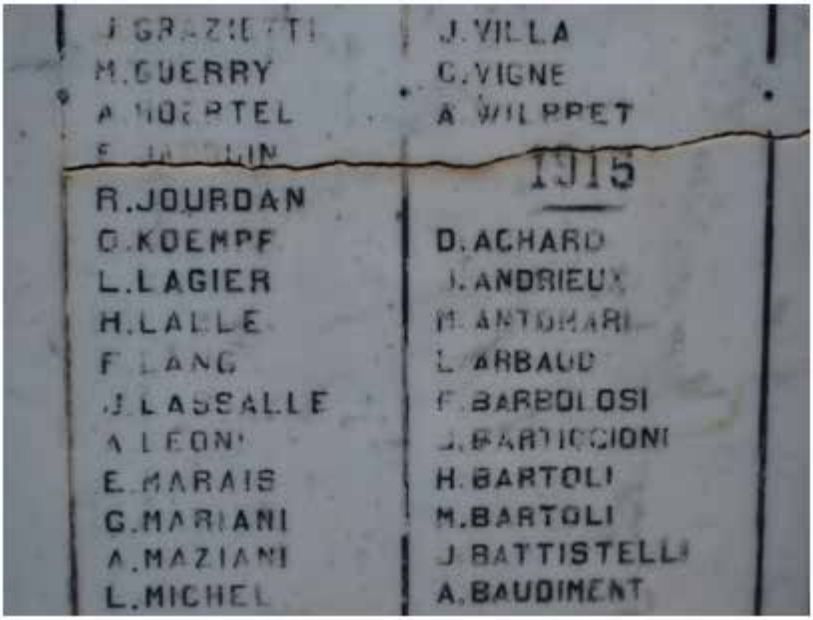


*L'une des plaques du monument avec le nom de Barticcioni.*

Voici un destin qui interpelle : comment un adolescent de dix-sept ans a-t-il pu être tué à l'ennemi trois ans avant l'appel de sa classe ? Les correspondances familiales pieusement conservées permettent de suivre — et le fait est assez rare pour être souligné — ses motivations, d'analyser les ar-

2 - Il figure par deux fois dans GALLE Jean, *Mémorial des enfants de troupe morts pour la France*, 1999, sous le numéro 052 et est enregistré par erreur sous le patronyme Basticcioni, numéro 055.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

guments qu'il avance pour devancer l'appel. Mais avant de suivre pas à pas ce cheminement, il faut dans un premier temps retracer la biographie familiale de l'intéressé et expliquer sa présence à Saint-Hippolyte-du-Fort.

## Un milieu militaire

Louis-Joseph[3] est le fils d'un surveillant militaire, d'origine corse Charles-Louis Barticcioni et de Rose Mattei. La carrière du père s'inscrit dans le contexte difficile que connaît l'île dans la seconde moitié du XIXe siècle. Au cours de cette période, « compte tenu des conditions de vie délicates, l'émigration, sur le continent ou aux colonies, va ouvrir de nouveaux horizons pour des Corses en quête de progression sociale, notamment en termes d'emplois proposés dans la fonction publique ou dans l'armée[4]. » Il est le troisième enfant du couple qui a séjourné en Nouvelle-Calédonie de 1894 à 1899, l'île étant alors le deuxième centre pénitentiaire aux colonies, après la Guyane. Pour la seule année 1897 le Caillou a accueilli 2 918 transportés[5] ! Charles travaille alors au centre de condamnés concessionnaires de La Foa fondé en 1876[6]. Louis-Joseph n'aura pas gardé souvenir de l'endroit car ses parents quittent Nouméa le 9 septembre 1899 — il a à peine plus d'un an — pour Marseille avant de s'installer à Aléria.

Les pérégrinations de Charles ne sont pas terminées. Le 10 mai 1900, alors en congé de convalescence, il est appelé à rejoindre la Guyane, bagne plus éprouvant que celui

3 - Sauf avis contraire, toute l'histoire de Louis-Joseph Barticcioni nous est connue grâce aux recherches de François Dominici (et consorts) qui nous a signalé ce cas si particulier. Qu'il en soit ici remercié.

4 - PELLEGRINETTI Jean-Paul, « Migrations et pratiques politiques : les Corses de 1870 à 1914 », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2011/3, n° HS 7, p. 115-129.

5 - BARBANÇON Louis-José, *L'archipel des forçats, histoire du bagne de Nouvelle-Calédonie (1863-1931)*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2003, annexe, tableau n° 2.

6 - DEBIEN Cynthia, *La colonisation pénale en Nouvelle-Calédonie : l'exemple des concessionnaires de Pouembout (1883-1905)*, Nouméa, C. T. R. D. P., 1990, p. 27-29.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

de Nouvelle-Calédonie, où sont déportés désormais les bagnards issu des colonies, censés être plus résistants au climat. Il embarque seul le 13 mai 1900 tandis que sa femme Rose et ses deux fils, Dominique François et Charles Louis, restent à Aléria. Le père est aux Îles du Salut le 1er juin 1900, il en repart en août 1901 en ayant obtenu un congé de trois mois pour affaires personnelles. À la fin de l'année 1901 la famille est réunie au complet en Guyane, Louis-Joseph a alors 3 ans, sa mère Rose est enceinte de Marie Suzanne qui naît à Saint-Jean-du-Maroni le 23 avril 1902[7]. Le 24 mai de la même année, le père obtient un congé de convalescence de 3 mois et la famille regagne la métropole jusqu'en mai 1903. Charles Barticcioni est alors réaffecté en Nouvelle-Calédonie, terre que la famille retrouve en juin 1903.

Louis-Joseph, de 5 à 11 ans, va vivre à nouveau sur sa terre natale. Son père est élevé au grade de surveillant militaire de 1ère classe par décision du gouverneur en date du 30 décembre 1905 ce qui l'assimile au grade de sergent-chef. Un cinquième enfant naît à La Foa, en septembre 1906, Antoine Blaise, c'est le dernier enfant du couple. Le 8 juin 1909, le gouverneur accorde un congé de convalescence de 3 mois au sous-officier Barticcioni qui, accompagné de sa femme et de ses quatre enfants ( l'un d'eux est décédé entre temps) regagne la métropole. Charles fait valoir ses droits à la retraite, à titre d'ancienneté de services à compter du 1er avril 1911. Sa pension annuelle est fixée à 1 512 francs. Hélas, le 25 juillet 1911, Charles Barticccioni décède à Bastia, Louis-Joseph a alors un peu plus de 13 ans. Par décret en date du 12 août 1912 la veuve touchera désormais une pension ramenée à 767 francs avec jouissance au 21 avril 1911[8]. C'est insuffisant pour pouvoir subvenir aux besoins d'une famille nombreuse ; une

7 - Le bagne de Saint-Jean-du-Maroni se situait à 18 kilomètres en amont de la ville de Saint-Laurent. Sur cet environnement bien particulier du bagne guyanais sur le Maroni, PIERRE Michel, *Bagnards 1852-1953, Cayenne, la terre de la grande punition*, Paris, Éditions Autrement, 2010, p. 65-70.

8 - *Journal Officiel, lois et décrets* du 17 mars 1912, p. 2 665.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

opportunité s'offre à elle, Louis-Joseph fils d'un sous-officier décédé peut être admis dans une école d'enfants de troupe. L'État supporte totalement les frais d'entretien et d'enseignement durant les quatre années de scolarité nécessaires à sa formation, mais le jeune élève doit par la suite signer un engagement, à dix-huit ans, sinon la famille devra rembourser la moitié des sommes engagées. Pour le jeune corse Joseph Barticcioni, né en Nouvelle-Calédonie, l'inscription se fait à Saint-Hippolyte-du-Fort, établissement qui accueille en priorité les élèves venant des régions méridionales ou étant nés dans les colonies.

## Les années à l'École (1911-1915)

Il est possible de retracer le quotidien des années d'études du jeune enfant de troupe. Quand le jeune Louis intègre l'École, à l'âge de treize ans, il n'a jamais vécu en France métropolitaine. Il découvre sa « grande Patrie » au pied des contreforts cévenols. L'École anime la vie de la petite ville de Saint-Hippolyte-du-Fort depuis 1886[9]. La rentrée des élèves s'effectue chaque année au début du mois d'octobre. Louis comme tous ses camarades va subir de longues journées de travail durant lesquelles études théoriques et pratiques se suivent, auxquelles il faut rajouter des exercices physiques variés. Les horaires fixés par le règlement sont précis. Les gradés sont réveillés les premiers à six heures, un quart d'heure plus tard c'est le tour des élèves qui débutent la journée par des travaux dits de propreté — le rangement des chambres et des lits —, à sept heures ils se rendent aux lavabos pour leur toilette et déjeunent à la demi. À huit heures, ils sont inspectés par les chefs de division, les malades vont en consultation. Les premiers cours débutent à huit heures trente et se terminent une heure plus tard et sont suivis d'une récréation. Ils reprennent à dix heures quarante ; vient ensuite une nouvelle

9 - ABBAL Odon, *L'École Militaire Préparatoire de Saint-Hippolyte-du-Fort (1886-1934)*, Saint-Hippolyte-du-Fort, Les Amis de Clio, 2016, 290 p.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

récréation à onze heures et demie. Les élèves se présentent au rapport à onze heures quarante. Après le dîner (sic) et une courte récréation, l'après-midi est consacré à l'enseignement militaire de treize heures trente à seize heures. Suivent encore deux heures de cours classiques, puis le souper et le coucher à vingt heures. Au cours de la nuit, sous les ordres d'un sergent, des rondes de surveillance sont organisées. Les hommes de garde se relaient toutes les quatre heures. L'organisation des journées est extrêmement rigoureuse, tout comme la discipline.

Les cours d'enseignement général sont a priori très complets et s'appuient à la lettre près sur les programmes officiels de l'école primaire. Ils comprennent : « la lecture, l'écriture, la langue française, l'arithmétique complète au point de vue pratique, la géométrie élémentaire, l'arpentage et le nivellement, les éléments des sciences physiques et naturelles, les notions générales d'histoire, surtout celles de l'Europe, la langue allemande[10], la musique vocale[11], le dessin de paysages au point de vue des croquis d'après nature. » L'article 80 du règlement des écoles militaires préparatoires précise que l'enseignement dispensé a pour finalité « un quintuple objet : enseignement religieux, éducation morale, éducation physique, éducation intellectuelle et enseignement militaire. » Certains élèves, les moins doués, font, en outre l'apprentissage d'un métier manuel.

Les séquences d'enseignement général alternent avec l'éducation physique[12]. Pendant les trois premières années,

10 - En italiques dans les programmes officiels, dont l'anglais est absent. Quant à l'apprentissage de l'allemand, il ne se conçoit que dans l'attente d'une occupation prochaine des pays outre-Rhin. Dans le cadre d'une revanche possible, il supplante l'anglais qui n'est plus désigné comme l'ennemi principal.

11 - Les pédagogues étaient persuadés que la musique et le chant permettaient d'inculquer très tôt les notions de discipline, de consensus et d'identité. Le musicologue Julien Tiersot affirmait que « si la journée de classe débutait par des chansons […] la musique pourrait faire enfin de l'influence morale à l'école une réalité. », cité par PASLER Jann, *La République, la musique et le citoyen (1871-1914)*, Paris, Gallimard, 2015, p. 29.

12 - Ici l'enseignement de l'éducation physique était effectivement



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

les classes et les études sont séparées par des exercices d'assouplissement ou de gymnastique, sous la conduite d'un sergent chef de section faisant fonction de moniteur de gymnastique, secondé par deux caporaux moniteurs. Les activités physiques se poursuivent durant les récréations qui sont aussi très surveillées et encadrées. Les élèves s'y livrent à des jeux « obligatoires, auxquels assistent souvent les commandants de compagnie, et auxquels prennent part les gradés ». Cette étroite surveillance est le reflet de la conception pédagogique de l'époque. Pour les adultes qui ont ces adolescents en charge, « une bonne récréation est une récréation où les élèves jouent, évitant ainsi les longues conversations et cet esprit de bandes si funeste à tout point de vue. Les jeux sont un pouvoir sur les corps et sur les âmes[13]. » Le but recherché est celui de l'intégration dans le groupe, l'élève apprend le respect des règles de vie en commun, il subit une sorte de rite initiatique et passe progressivement du stade de l'individu à celui d' « être groupal »[14]. Mais ce nouvel individu doit se transformer avant tout en un homme irréprochable et vertueux.

Cette préoccupation se retrouve lors des sorties durant lesquelles les élèves sont encore contrôlés. Pour les responsables, les « promenades, sorties et vacances ouvrent tout aussi dangereusement sur l'extérieur et sont à ce titre autant d'occasions de ruiner le travail de l'encadrement scolaire[15]. » Une surveillance étroite s'impose. Les mauvaises rencontres toujours possibles sont évitées par l'encadrement et les sorties gardent toujours un objectif précis à la fois mi-ludique

pratiqué ce qui n'était pas souvent le cas dans les écoles publiques malgré les instructions officielles, GUENNEBAUD Louis, *La vie à la caserne au point de vue social*, Saint-Brieuc, Imprimerie René Prudhomme, 1906, p. 43.

13 - THIERCÉ Agnès, *Histoire de l'adolescence (1850-1914)*, Paris, Belin, 1999, p. 78.

14 - L'expression est de OLIVIER-MESSONIER Laurence, *Enfants de troupe(s), les descendants du tambour d'Arcole : entre mythe et réalité*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 69.

15 - THIERCÉ Agnès, *Histoire de l'adolescence…, op. cit.*, p. 72.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

et mi-professionnel. Les élèves font beaucoup de promenades à caractère sportif ou à but d'instruction militaire : ils apprennent à se repérer sur le terrain sous les ordres d'un officier, ils évoluent en patrouille et mènent de petites opérations. « Dans cette compagnie, les élèves de la promotion la plus ancienne sont, en principe, employés comme instructeurs des élèves de la promotion ». Ce qui les prépare à leur rôle de sous-officiers.

Cet emploi du temps qui répartit équitablement effort dit « cérébral » et effort « physique » est jugé des plus bénéfiques pour les élèves. Telle était la conception de l'enseignement. Elle révèle une véritable peur du vide chez les éducateurs de l'époque, l'adolescent est toujours contrôlé même au cours de ses moments de détente ! L'encadrement strict jusque dans l'intimité, l'emploi du temps chargé sont « le reflet de l'idéal laborieux que les familles [et l'État] veulent inculquer à leurs enfants, il est l'un des éléments de l'entreprise de moralisation : il permet d'obvier à toute occasion de faute morale[16]. »

La sélection se veut rigoureuse. Les élèves des 2e, 3e, et 4e compagnies passent des examens de fin d'année. Les deux premières années ils doivent obtenir au minimum la note moyenne de 8 (passable) pour passer dans la classe supérieure, le niveau requis n'est donc pas aussi élevé que prévu : par contre, n'accèdent à la troisième année que les élèves ayant obtenu la note de 11 (assez bien), sinon ils sont proposés au redoublement. Cependant aucun élève ne peut redoubler deux fois au cours de son séjour à l'École.

Dans le mois qui précède leur sortie de l'École, juste avant la date de leur engagement, les élèves retenus subissent un examen devant une commission présidée par le commandant, le capitaine responsable de la 1ère compagnie et un lieutenant. S'ils obtiennent la mention Bien ou Très Bien, ils reçoivent alors un certificat d'instruction militaire qui figure par la suite sur leur livret individuel. Ils passent encore des

16 - *Ibid.*, p. 64.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

oraux devant un autre jury pour les matières d'enseignement général, toujours face au commandant, au professeur principal et aux autres professeurs de la 1ère compagnie ; la note qu'ils reçoivent figure sur leur certificat d'aptitude militaire. Ceux-là seuls peuvent espérer un avenir de cadre subalterne dans l'armée s'ils s'engagent.

Le jeune Louis-Joseph semble s'être parfaitement intégré dans ce milieu à la fois contraignant mais aussi rassurant.

*Louis Barticionni à l'âge de 14 ans en uniforme de l'École.*



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Il s'y est fait des amis, a sans doute subi les brimades des plus âgés, mais c'est pour mieux affirmer son caractère et intégrer le groupe ; il a réussi les épreuves des trois premières années. Un portrait photographique, l'année de ses quatorze ans, révèle un jeune garçon au regard clair et énergique, comme figé dans une attitude réglementaire, il a l'air en bonne santé et épanoui, il porte fièrement l'uniforme de l'École. Il ne le sait pas peut-être, mais il fait partie des privilégiés, beaucoup de ses jeunes camarades du même âge à l'époque connaissent déjà le monde du travail alors que lui a la possibilité de suivre une formation dans un corps de métier qui jouit d'une grande popularité auprès de la population.

Pour sa famille, sa mère en particulier, une telle formation rigoureuse, prestigieuse est porteuse d'espoir. À la sortie de l'école, le jeune peut poursuivre une carrière dans l'administration ou s'engager pour quatre ans dans l'armée et envisager par la suite une carrière de sous-officier voire d'officier. Louis-Joseph pourrait suivre les traces de son père. Or la guerre éclate en août 1914, Louis-Joseph est alors en troisième année. En 1915, il est encore dans sa dernière année de préparation militaire et il n'aura dix-huit ans qu'en mars 1916. Comment a-t-il réussi à s'engager bien plus tôt que prévu ?

## L'engagement volontaire en 1915

Jules Maurin a montré que lors du déclenchement du conflit, les engagements volontaires sont demeurés limités[17]. Ils n'ont véritablement progressé que vers la fin du conflit, avec les engagés des classes 1917 et 1918. Mais en analysant les motivations de ces soldats volontaires d'alors, il est apparu que, dans la majorité des cas, ces jeunes ont devancé l'appel afin de pouvoir choisir leur arme d'affectation et qu'une

17 - MAURIN Jules, « Les engagements volontaires en Bas-Languedoc (1889-1919), dans MARTEL André (dir.), *L'engagement et les engagés*, tome 1, *Approches historiques 1872-1962*, Montpellier, Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1984, p. 100-101.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

faible minorité a alors opté pour l'infanterie ; une large majorité préférant l'artillerie lourde, la marine, le train ou le génie, armes a priori moins exposées que la biffe. Cette situation rend le cas de Louis-Joseph Barticcioni encore plus particulier, puisqu'il devance l'appel bien avant sa classe et qu'il s'engage dans l'infanterie ! En effet, les engagements volontaires qui ont lieu en 1915 ne représentent que 6 % des mobilisés contre 23 % en 1918 alors que « dès les classes 1915-1916, les engagés fuient déjà l'infanterie »[18]. La chute de la courbe est rapide et brutale, « une première tendance de baisse des effectifs est enregistrée de 1914 à 1915. De 26 673 engagements en 1914, leur nombre chute brutalement à 10 921 hommes en 1915[19]. » Louis-Joseph est à contre courant du mouvement général, mais il a été formé pour s'engager dans l'infanterie, il suit tout naturellement la voie pour laquelle il a été préparé. Pour s'engager et en étant mineur, il faut que tous, adultes et adolescents, adhèrent au même schéma mental. Or, l'éducation des uns et des autres a mené progressivement à l'acceptation de la guerre dans les esprits, quelles que soient les générations.

Les travaux de Stéphane Audoin-Rouzeau ont montré combien le climat belliciste des années 1914-1918 incluait les enfants dès leur plus jeune âge. Mais dans les faits, la guerre est intégrée dans l'univers des tout jeunes gens bien avant le conflit. L'école en est bien l'un des premiers vecteurs. La morale républicaine véhiculée par l'ouvrage *Le Tour de la France par deux enfants* a déjà accompagné plusieurs générations. La dernière phrase du livre résume tout ce que l'on attend des élèves ; les deux enfants héros du récit, André et Julien, « resteront toujours fidèles à ces deux grandes choses qu'ils ont appris si jeunes à aimer : Devoir et Patrie »[20]. Déjà, dans

18 - MAURIN Jules, *Armée-Guerre-Société, soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, p. 372.

19 - BOULANGER Philippe, « Les conscrits de 1914 : la contribution de la jeunesse française à la formation d'une armée de masse », *Annales de démographie historique*, 2002/1 no 103, p. 25, https://www.cairn.info/revue-annales-de-demographiehistorique-2002-1-page-11.htm.

20 - BRUNO G., *Le Tour de la France par deux enfants (Devoir et Patrie)*,



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

l'esprit des adultes des années 1880, il allait de soi que les enfants des générations futures ne pouvaient ignorer la guerre. Jean Aicard[21] dans *Aux enfants de France* invitait alors le jeune écolier à s'y préparer, c'était un devoir, il devait soutenir ses aînés. « Petit peuple français, vite au secours du grand ! » et « Sache tenir, s'il le faut, un sabre de bataille. » Son collègue Victor de La Prade[22] dans *Le Petit Soldat* lui faisait écho avec ces vers prémonitoires[23].

*« Vous serez soldats, chers enfants,*
*Peut-être, après mainte souffrance*
*Un jour, vaincus ou triomphants,*
*Il faudra mourir pour la France. »*

Stéphane Audoin-Rouzeau le souligne, « c'est une évidence : les terres de l'enfance étaient loin d'être vierges quand la Grande Guerre vint y planter son étendard[24]. » Dans un tel contexte, l'engagement volontaire de jeunes adolescents ne peut soulever d'objection de la part de l'opinion publique tant la brutalisation des mœurs est en cours et effective[25]. La guerre fait partie de l'univers mental de tous. Mais quelles sont les motivations profondes de Louis-Joseph pour devancer ainsi l'appel ? Qu'en pense-t-il vraiment ? Subit-il des pressions ? Comment justifie-t-il lui-même son désir d'engagement ?

Tout d'abord, une opportunité inattendue s'offre à lui. Suite au rapport du ministre de la Guerre Messimy un décret,

---

Paris, Delagrave, 1877, p. 308. Sur cet ouvrage OZOUF Jacques et Mona, « Le petit livre rouge de la République », dans NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. 1, Paris, Gallimard, 1997, p. 291-321.

21 - Jean Aicard (1848-1921), poète, romancier et dramaturge. Auteur en vogue, il remporte un grand succès avec *Maurin des Maures* (1908).

22 - Victor de Laprade (1812-1883), poète et académicien, ancien député du Rhône, il a publié en 1873 des *Poèmes civiques*, dans lesquels il déclare : « Arrière le pardon quand l'outrage subsiste. »

23 - Ces deux poèmes sont tirés de l'ouvrage *Le livre de la Patrie*, Paris, Eugène Weil et Georges Maurice éditeurs, 1883, p. 303 et 307.

24 - AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *La guerre des enfants 1914-1918, essai d'histoire culturelle*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 65.

25 - MOSSE George L., *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette, 1999.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

signé le 6 août 1914, autorise désormais les jeunes gens ayant au moins dix-sept ans à s'engager s'ils sont « sains et robustes et en état de faire campagne » et s'ils obtiennent l'accord de leurs parents ou tuteurs légaux. Louis-Joseph a donc l'opportunité de quitter l'École avant la fin de sa formation dès son anniversaire en mars 1915 au lieu de mars 1916. Le mois de mars marque la fin du premier semestre et les résultats sont tombés. Sa feuille de notes montre qu'il a jusqu'alors satisfait pleinement à toutes les attentes de ses formateurs. Les différences de notation sont sensibles entre professeurs civils et instructeurs mais tous lui reconnaissent d'indéniables capacités. Le professeur de géographie semble moins satisfait des connaissances générales de Louis-Joseph pourtant excellent dans la lecture des cartes. Il ne figure pas parmi les meilleurs de sa promotion puisqu'il n'est que 54ème sur 77, mais il est jugé bon partout, sa note la plus basse est un quatorze soit l'assurance d'une mention Bien ; s'il ne semble pas disposer de qualités particulières comme tireur et escrimeur, il excelle dans toutes les autres disciplines militaires et il a obtenu son certificat d'instruction militaire ; c'est un bon élève, discipliné, « énergique, vigoureux » et de l'avis général, il pourra devenir un bon gradé, un sous-officier, l'un de ces cadres subalternes dont l'armée française a tant besoin.

L'engagement lui tend les bras, c'était au préalable la suite logique de sa formation que la loi lui permet désormais d'écourter. Dans l'esprit de ce jeune garçon, c'est clair, c'est décidé, il va, il doit s'engager. Mais il est encore mineur, et un dernier obstacle demeure, sa mère, dont il doit obtenir le consentement. Or sa mère est réticente, elle a déjà perdu un enfant il y a plusieurs années en Nouvelle-Calédonie, elle est veuve depuis peu et elle est légitimement inquiète. Louis-Joseph doit la convaincre et pour cela il lui envoie plusieurs lettres dès le début de l'année 1915 quelques mois avant son anniversaire et la date fatidique de ses dix-sept ans.

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

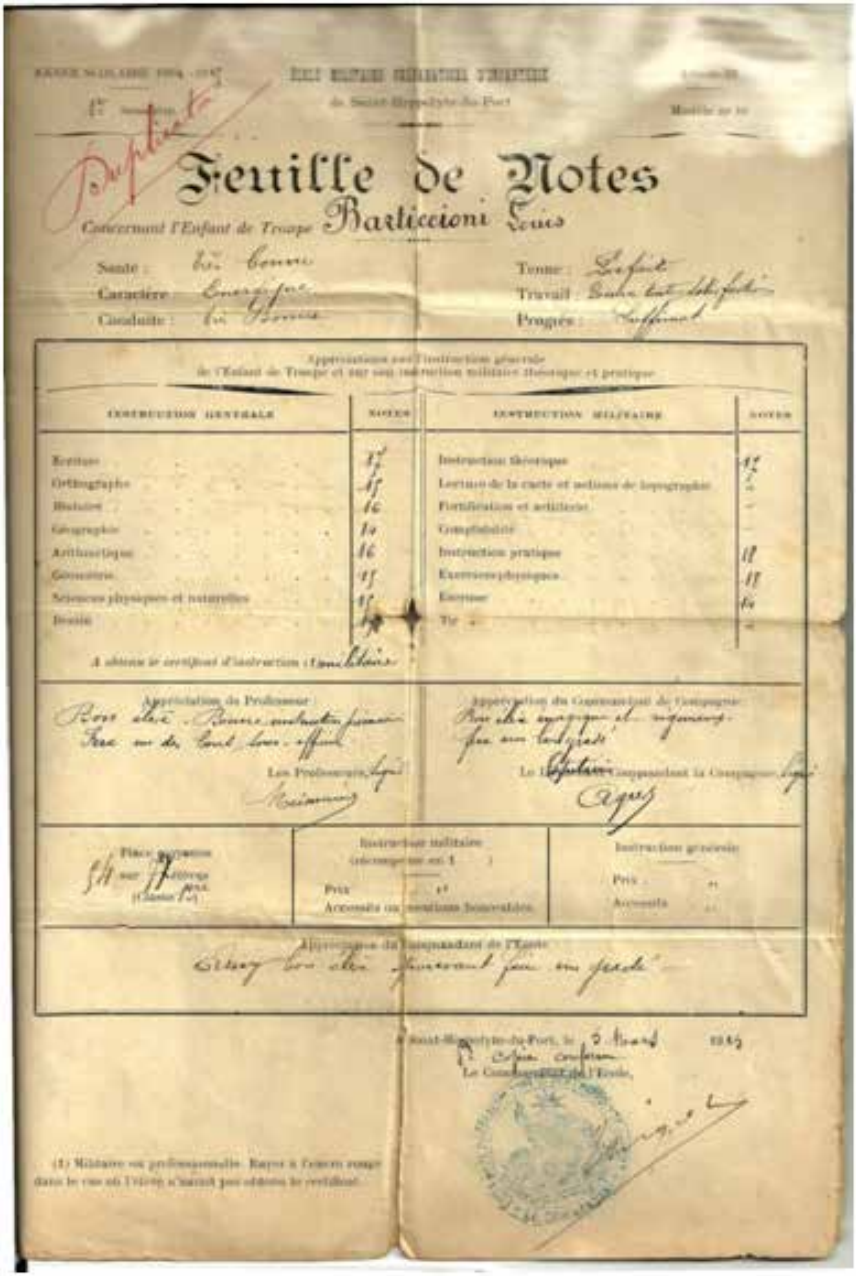

Feuille de Notes

Concernant l'Enfant de Troupe Barticcioni Louis

Santé : Bonne
Caractère : Energique
Conduite : Bonne

Tenue : Correcte
Travail : Bien
Progrès : Suffisant

Appréciations sur l'instruction générale de l'Enfant de Troupe et sur son instruction militaire théorique et pratique

| INSTRUCTION GÉNÉRALE | NOTES | INSTRUCTION MILITAIRE | NOTES |
|---|---|---|---|
| Rédaction | 15 | Instruction théorique | 15 |
| Orthographe | 15 | Lecture de la carte et notions de topographie | – |
| Histoire | 16 | Fortification et artillerie | – |
| Géographie | 14 | Comptabilité | – |
| Arithmétique | 16 | Instruction pratique | 18 |
| Géométrie | 15 | Exercices physiques | 18 |
| Sciences physiques et naturelles | 15 | Escrime | 14 |
| Dessin | 14 | Tir | – |

A obtenu le certificat d'instruction : Complémentaire

Appréciation du Professeur : Peut obtenir. Bonne conduite générale. Peut rendre de bons services.
Le Professeur, signé : Reimann

Appréciation du Commandant de Compagnie : Peut obtenir un avancement. Bien noté.
Le Lieutenant commandant la Compagnie, signé : Agus

Place obtenue : 54e sur 77 élèves (Classe 1914)

Instruction militaire (décomptée sur 1) : Prix – ; Accessits ou mentions honorables

Instruction générale : Prix – ; Accessits –

Observations du Commandant de l'Ecole : Etudes bien obtenues. Peut rendre de bons services.

A Saint-Hippolyte-du-Fort, le 5 Mars 1915
Le Commandant de l'Ecole,

(1) Militaire ou professionnelle. Rayer à l'encre rouge dans le cas où l'élève n'aurait pas obtenu le certificat.

*La feuille de notes de Louis Barticcioni (mars 1915)*

## Argumenter pour s'engager

Louis-Joseph, qui est né le 31 mars 1898, va avoir 17 ans dans 2 mois, il lui faut convaincre sa mère, elle seule peut lui accorder le précieux sésame qui lui ouvrira les portes de l'armée et la possibilité de s'engager et peut-être de combattre. Les articles mettant en scène de jeunes héros abondent dans la presse ! Le *Journal des Basses Alpes* du 25 octobre 1914, a publié un article intitulé, « Un volontaire de 14 ans », provenant du *Petit Marseillais* relatant l'histoire d'un jeune enfant de troupe de Saint-Hippolyte-du-Fort, originaire de Saint-André-les-Alpes, parti au front « pour voir l'Alsace revenir à la France » et venger son cousin. La tentative du jeune Gérard Coullet, né en mai 1900, a cependant échoué puisque sa fiche matricule indique que, s'il s'est bien engagé volontairement à la mairie de Saint-Hippolyte-du-Fort, il a dû attendre 17 ans révolus[26]. Sur place l'École, au fil des mois, se vide au fur et à mesure que les dates d'anniversaire tombent, les élèves partent en masse. Les chiffres sont éloquents : à Saint-Hippolyte-du-Fort, ils sont 116 à s'être engagés en 1914, et les départs se succèdent depuis janvier 1915. Louis le sait, il devra faire son choix mais peut-il faire autrement que ses camarades ? Le temps presse, il faut se préparer. En janvier, il expédie trois lettres à sa mère en l'espace de quelques jours.

> *« Saint-Hippolyte-du-Fort, le 3 Janvier 1915*
>
> *Chère mère*
> *Je te fais réponse à ton aimable lettre qui m'a fait bien plaisir de vous savoir en bonne et parfaite santé. Il en est de même de moi. Je me porte à merveille. Mais vois-tu chère mère, je ne suis pas content, car je n'ai pas reçu mon engagement et cette idée me roule sans cesse dans ma tête et je fais qu'y penser. Que veux-tu quelqu'un m'inspire et me dit qu'il faut que je parte. Que c'est mon devoir. Vois-tu si nous parlons nous pourrons nous entendre. Je*

26 - Cité dans « Des soldats au sortir de l'enfance : les engagés volontaires des Basses-Alpes », *Archi' Classes*, n° 29, mars 2016, Digne-les Bains, A. D. des Alpes de Haute-Provence. Gérard Coullet s'est engagé le 15 mai 1917 à la mairie de Saint-Hippolyte-du-Fort. L'article détaillé figure en page 2 du *Petit Marseillais* du 21 octobre 1914.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

*veux bien retarder mon engagement à plus tard et je te promets si tu me l'envoie je ne m'engagerai qu'après les vacances de Pâques que je viendrai passer avec Etienne à Bastia. Vois-tu nous serons si contents de partir, que je suis sûr que Dieu nous protègera. Vois j'ai encore des médailles que l'on donne et je les garde soigneusement et je t'assure elles me protègeront. Je comprends bien que tu n'as pas Consenti à présent car le froid t'effraye mais vois-tu je te donne ma parole de m'engager après Pâques et à cette époque il n'y aura plus rien à craindre. Et même avant de partir je vais me Confesser et communier à notre Dame de Lavasina.*

*Car vois-tu chère mère je n'oublie jamais Dieu. Et j'en suis sûr là-haut notre pauvre père prie pour nous, et que rien de fâcheux ne nous arrivera. Et peut-être même n'irai-je pas sur le front car beaucoup de mes Camarades qui sont partis depuis 7 mois ne sont pas encore partis. Ils instruisent les territoriaux. Car ce sont de bons gradés et on les garde pour l'instruction des autres.*

*Vois-tu je ne veux rien te cacher ici c'est du temps de perdu, encore avant il restait quelques gradés de l'active et ils nous apprenaient encore quelque chose maintenant qu'ils vont partir entre le 6 et le 10 du mois de févier que veux-tu qu'on fasse. Dans les dépôts du régiment ce sont nous autres qui les instruisons et regarde un peu s'ils vont nous instruire ici. J'apprends le mieux possible ce que je puis apprendre seul et je complèterai mon instruction au régiment. Chère mère j'ai confiance en toi : vois-tu.*
*Va trouver madame Bernardini et décidez-vous, nous pour vous contenter nous nous sommes entendus de partir qu'après pâques afin de venir vous voir car nous n'ayant pas le cœur aussi dur que vous le pensez peut-être. Nous pensons toujours à vous, allons va. J'en suis sûr que tu ne me refuseras pas chère maman. Va si tu veux bien t'entendre avec madame Bernardini. J'en suis sûr qu'elle ne refusera pas.*
*J'attends avec impatience une lettre et je crois bien qu'une surprise me sera réservée.*
*Le bonjour à la famille Bernardini. Ainsi qu'à Madame Stefani et Gabrielle.*
*Ton fils qui t'aime et qui pensera toujours à toi jusqu'à son dernier jour.*

*Louis. »*



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

*« Saint-Hippolyte-du-Fort, le 9 janvier 1915*

*Chère Mère.*
*Je profite qu'un Camarade s'engage pour t'écrire ces quelques lignes. Tu as dû recevoir ma lettre dans laquelle je t'ai dit qu'il n'y avait plus de doute, on nous appelle pour instruire la classe de 18 ans qui va rentrer, déjà on commence à préparer les pièces et on me dit de te dire de faire fournir le certificat de bonne conduite et mœurs, quant au casier judiciaire comme je suis né trop loin, ils m'ont dit qu'ils s'en occuperaient donc dépêche-toi de m'envoyer mon engagement. Je pourrai ainsi choisir mon régiment, sans quoi à savoir où l'on m'enverra je crois bien que maintenant tu ne t'y refuseras pas.*

*Je termine en t'embrassant. Étienne t'envoie le bonjour.*

*ton fils qui t'aime et qui pense à toi*

*Louis*

*« Saint-Hippolyte-du-Fort, le 11 janvier 1915*

*Chère mère*
*Je fais réponse à ton aimable lettre qui m'a fait bien plaisir de savoir de vos [nouvelles]. Tu me dis que tu t'inquiètes pour moi au sujet de mon engagement, maintenant alors que diras tu c'est obligatoire.*
*il faut partir alors à quoi bon se contrarier, et puis mourir pour la Patrie C'est le Sort le plus beau le plus digne d'envie, même les jeunes de la classe 1917 ceux de[s] nôtre[s] vont être appelés.*
*Tu comprends que je suis content car cette fois je suis sûr de partir maintenant si tu veux me le signer bon, si tu ne veux pas et bien ils m'engageront où ils voudront et tant pis si je n'augmente pas en grade.*
*Puisque tu ne veux plus que je t'en cause, je ne t'en dirai plus rien je te fais simplement connaître ce qu'il en sera si tu me refuses ta signature, puisque je pars c'est ce qu'il me faut.*
*Je t'écrirai régulièrement mais je ne parlerai plus rien de cela je t'ai assez expliqué mon cas maintenant fais ce que tu veux.*
*Je suis en bonne et parfaite santé et j'espère qu'il en sera de même de toi.*



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

*Pourquoi t'es-tu dérangé[e] pour moi ça ne valait pas la peine, mais enfin je te remercie de tout mon cœur*

*ton fils qui t'aime et qui pense à toi*

*Louis. »*

Au fur et à mesure que les jours passent le fils se fait plus pressant. Son argumentaire est parfaitement organisé. Dans un premier temps il « ne fait qu'y penser » et évoque son « devoir ». Connaissant la sourde opposition de sa mère il se fait plus tendre promettant de venir aux vacances prochaines. Dernier argument, il est protégé, il porte sur lui des médailles pieuses. D'où les tient-il ? Sans doute de l'aumônier militaire ; ce thème de la médaille miraculeuse qui protège le soldat au combat figure dans le livret d'une pièce de théâtre jouée par les élèves en 1904. Des officiers s'étaient alors élevés contre des pratiques qu'ils jugeaient rétrogrades et faisaient des écoles préparatoires des « jésuitières militaires »[27]. Mais le jeune Louis-Joseph semble être un pratiquant convaincu puisqu'il désire faire un pèlerinage à l'église de Lavasina[28]. Le souvenir du père, ici protecteur, est prégnant. Les derniers arguments portent sur la carrière militaire de Louis. Désormais, c'est un militaire qualifié, il ne semble faire aucun doute que son premier poste consistera à instruire les territoriaux, aussi demeurer à l'École n'a plus aucun sens, puisque les officiers instructeurs ont déjà gagné le front. Les lettres suivantes sont plus brèves. Il n'y a plus qu'à s'incliner, il partira un jour, il cite le refrain du *Chant des Girondins* écrit par Rouget de Lisle « mourir pour la Patrie est le sort le plus beau, le plus digne d'envie ». Cette réaction est bien le fruit d'une éducation républicaine et militaire dans laquelle musique, morale et chant exaltent les jeunes esprits[29]. Pour les papiers, pas de souci,

27 - ABBAL Odon, *L'École Militaire Préparatoire de Saint-Hippolyte-du-Fort (1886-1934)*, *op. cit.*, p. 143.

28 - Situé au nord de Bastia ce sanctuaire est considéré comme le « Lourdes » de la Corse.

29 - PASSLER Jann, *La République, la musique et le citoyen (1871-1914)...*, *op. cit.*



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

l'armée s'occupe de tout. Mais la passion égare Louis-Joseph, a trop vouloir convaincre, il s'emmêle, il menace, il s'engagera bien un jour, mais adieu le grade espéré. Enfin, pourquoi l'avoir inscrit à l'École pour en arriver là ? Les mères semblent solidaires, celle d'Étienne Bernardini un jeune corse comme lui, natif de Pietranera, semble hésiter encore

Ces lettres posent question. Par leur style, leur tonalité, leur orthographe, elles émanent bien de Louis-Joseph, c'est bien lui qui les a écrites. Mais le contenu est-il dicté ou spontané ? Les autorités militaires sont-elles au courant du contenu de ces missives, elles qui ne peuvent qu'acquiescer la démarche ? La question reste en suspens mais l'article 59 du règlement précise bien que les élèves doivent remettre « leur correspondance ouverte au commandant de la compagnie, qui en prend connaissance devant eux chaque fois que l'intérêt de la discipline l'exige. Les lettres sont soumises au commandant de l'École, si leur contenu rend cette mesure nécessaire. Les lettres, cachetées devant les élèves, sont remises au vaguemestre par le commandant de compagnie. Tout envoi de lettre en dehors de cette voie est formellement interdit. Le commandant de l'École peut décacheter tout pli fermé adressé aux élèves si l'intérêt de la discipline l'exige ». Nul doute qu'entre les murs de l'École, l'affaire est suivie avec intérêt et que la pression est quotidienne. Que penser d'ailleurs d'un élève qui poursuivrait sur place sa formation alors que tant d'autres sont partis ?

## Les atermoiements d'une mère

Rose subit les conséquences de son choix. Femme d'un militaire de carrière, qu'elle a suivi au cours de ses affectations dans des territoires lointains, elle a placé son fils dans un établissement qui forme de futurs sous-officiers appelés à partir un jour. Le projet était cohérent mais si, en 1911, la guerre était loin, en 1915 l'échéance est bien là ! Août 1914 a tout précipité et Louis-Joseph est devenu un adolescent résolu qui s'impatiente, menace, il veut accomplir ce que d'autres



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

font déjà. Va-t-il échouer, renoncer à cause du refus obstiné de sa mère? Celle-ci est assaillie par son insistance, ses différences de tons, parfois agressifs. Que doit-elle faire ? Par son attitude attentiste, est-ce qu'elle l'accable ou le protège ? Ne fait-elle que reculer l'inéluctable ? Tout repose sur elle. Une autre lettre lui parvient, en février 1915.

*Saint-Hippolyte-du-Fort, le 5 Février 1915*

*Chère Mère.*
*Je t'écris ces quelques lignes pour te faire savoir de mes nouvelles. je suis en bonne et parfaite santé, et j'espère qu'il en saura de même de vous autres. Enfin chère mère qu'en dis-tu pour mon engagement ?*
*je crois que tu auras bien réfléchi et compris. J'espère bien que tu me l'enverras bientôt. ah ! que je serai Content. je donnerai 10 ans de ma vie pour pouvoir m'engager. je crois bien que tu auras compris mes raisonnements et que tu auras réfléchi. va tu peux bien me le signer. d'ici le 30 mars il y a le temps d'avoir du nouveau et même je ne pourrais partir qu'en juin au feu et ayant 2 mois de dépôt et peut-être je resterai bien plus. Regarde bien rien de fâcheux ne m'arrivera. Si tu ne me le signes pas je t'assure que plus tard tu t'en repentiras. je ne veux rien te dire car tu te ferais trop de mauvais sang et de plus tu n'y croirais pas. Tout ce que j'ai à te dire c'est que tu le regretteras plus tard. Enfin réflechi bien et tu verras que mes raisons sont bonnes et tu signeras alors. Je ne sais pas mais vous vous entendez à merveille avec Madame Bernardini pour nous faire rester ici. Voyons une signature et cela est fait. car si tu la refuses tu en verras plus tard les conséquences. toi qui ne sais pas ce qui se passe ici, tu t'entêtes à ne pas signer, mais si tu savais tu serais prête je crois à consentir, j'espère que tu dois comprendre, et je crois qu'à présent tu n'hésiteras plus, car tu sais les Conséquences qu'entraine ton refus pour plus tard. Et d'autres que tu ne sais pas et je garde pour moi.*
*Voyons il est bien simple …….. t'entendre avec la mère d'Étienne, et pour nous envoyer le consentement. encore moi j'ai le temps j'ai encore 2 mois devant moi mais je préfère l'avoir de suite.*
*Je Compte sur toi et j'espère que dans ta réponse, tu auras compris l'utilité de ta signature, et qu'une surprise me sera réservée*



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

*le Bonjour à la famille Bernardini ainsi qu'à Madame Stefani et Gabrielle*

*Étienne t'envoie le Bonjour - ton fils qui t'aime et qui pense toujours à toi*

*Louis*

Rose est prise entre deux feux. Que veut dire cette phrase ? « Toi qui ne sais pas ce qui se passe ici, tu t'entêtes à ne pas signer, mais si tu savais tu serais prête je crois à consentir. » Comme toutes les femmes françaises elle sait ce qu'accomplir son devoir veut dire, elle sait aussi le poids des regards, mais son fils est encore jeune, ne peut-il pas attendre ? En 1915, comme l'a souligné Frédéric Rousseau, « la plupart [des femmes] sont tout à fait conscientes du prix exorbitant que la guerre peut exiger d'elles »[30]. Mais il y a aussi les pressions exercées par son fils ; que veut dire Louis-Joseph par trois fois dans cette lettre ? « Tu t'en repentiras », « plus tard tu le regretteras », « tu verras plus tard les conséquences ». Il laisse entendre que les conséquences sont multiples et qu'il ne peut tout dire. Subit-il lui aussi des pressions ? Est-ce le reproche muet de ceux qui l'entourent ? Il doit avoir un comportement rationnel qui correspond à celui de son milieu, il faut qu'il soit « conforme » et qu'il réponde aux attentes de ses camarades, de ses chefs. D'où ce mélange d'impatience, de menaces voilées et sans doute faut-il invoquer une certaine irritation, ici un sort d'homme est entravé par la seule volonté d'une femme. N'y a-t-il pas au bout, pour le fils, un sentiment de honte devant ses pairs, d'humiliation, ce sentiment qui « met en cause la fierté, l'honneur, la dignité »[31]. L'armée est une école de virilité, va-t-il faillir, ne pas pouvoir assumer son rôle ? Louis-Joseph après plus de trois années d'acculturation en caserne est profondément acquis à l'éthique mili-

30 - ROUSSEAU Frédéric, *14-18, penser le patriotisme*, Paris, Gallimard, 2018, p. 92.

31 - HAROCHE Claudine, « Le sentiment d'humiliation : dégrader, rabaisser, détruire », dans COURTINE Jean-Jacques (dir.), *Histoire des émotions*, tome 3, *De la fin du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2017, p. 446.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

taire[32]. Mais Rose est chef de famille, si elle a pouvoir sur ses enfants, elle sait aussi que « la famille n'est pas seulement un patrimoine. Elle est encore plus un capital symbolique d'honneur »[33]. Et ce capital, si elle en est responsable, elle doit cependant veiller à l'enrichir, à l'embellir. Comment ? En ne se dérobant pas, en se joignant à l'immense effort national qui est en cours, en réalisant le vœu de son fils qui se comportera en « bon soldat », assurant la défense de tous. Frédéric Rousseau le rappelle, « dans le contexte de la guerre, troupes et civils interagissent étroitement »[34]. Déjà Marie Falconetti, la mère d'Étienne Bernardini, a cédé, et celui-ci s'est engagé. Les dernières défenses de Rose tombent. Dix jours plus tard Louis-Joseph ne cache pas sa joie et le ton de sa lettre est bien plus avenant !

*Saint-Hippolyte-du-Fort, le 14 Février 1915*

*J'ai reçu ta lettre qui m'a fait bien plaisir de te savoir en bonne et parfaite santé. et surtout quand j'ai vu que tu consentais à mon engagement. Quelle surprise tu m'as fait, cela me semblait impossible, car tu avais tant refusé, mais tu as Compris, que cela était mon devoir, et je t'en remercie de tout cœur, alors comme tu le veux je m'engagerai au 173e de façon à être auprès de vous. Mais quant aux permissions je ne sais pas s'il en aura ; mais en tous cas selon tes désirs je ferais mon possible pour venir passer quelques jours à la maison. En tout cas nous nous verrons tous les dimanches si je m'engage à Corte. Puisque tu consens ce n'est nullement la peine de faire ce que je t'ai dit dans la lettre précédente.*
*Ici il pleut mais la température d'ordinaire est douce et l'hiver cette année ne s'est pas fait sentir on n'a pas à se plaindre. Pourquoi ne m'envoies tu pas mon engagement puisque tu consens. as-tu peur que je parte avant, cela je ne puis le faire puisque je te l'ai promis.*

32 - ROYNETTE Odile, *« Bons pour le service ». L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e^ siècle*, Paris, Belin, 2000, p. 370 et suivantes.
33 - PERROT Michèle, « « Drames et conflits familiaux », dans ARIÈS Philippe, DUBY Georges, *Histoire de la vie privée*, tome 4, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1999, p. 247.
34 - ROUSSEAU Frédéric, *14-18, penser le patriotisme*, *op. cit.*, p. 55.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

*et d'autant plus que je suis de 30 Mars et que je puis partir avant. En cas ou tu l'aurais perdu mon consentement je t'envoie celui-ci que tu feras légaliser et que tu m'enverras. pour que je puisse faire faire mes notes d'Engagement.*
*le bonjour d'Étienne. - le bonjour à la famille Stefani - ton fils qui t'aime et qui pense à toi*

*Louis*

## Engagé

La procédure n'a pas traîné en longueur. Le 3 avril 1915, quatre jours après son anniversaire Louis-Joseph a signé en mairie de Saint-Hippolyte-du-Fort sa feuille d'engagement. Ce jeune gaillard a fière allure du haut de son de 1 m 72, ce qui le place au-dessus de la moyenne des conscrits de la région et de l'École[35]. Il est le 28e engagé volontaire de l'année, ceux qui l'ont précédé sont tous des élèves de l'École. En effet, les jeunes gens du monde civil ne se présentent plus en mairie. Louis-Joseph n'est pas le seul insulaire, d'autres jeunes corses l'ont précédé et peu reviendront de l'épreuve : Bartoli († 1915), Borghetti, Casta, Crucciani († 1918), Defendini († 1917), Graziani († 1916), Guglielmi († 1915), Padovani († 1916) et Tramini pour les seuls engagés du premier trimestre 1915[36]. Ils sont tous aguerris à la vie militaire et peuvent être très vite opérationnels. Ils répondent aux attentes de Joffre conscient que le pays manque d'hommes. Louis-Joseph s'est engagé au 173e Régiment d'Infanterie cantonné à Bastia. Il intègre les rangs dans la caserne de Corte. Une autre vie commence.

35 - MAURIN Jules, *Armée-Guerre-Société, soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, p. 37-40. La moyenne des jeunes engagés de l'École en ce début de 1915 est de 1 m 66, Louis est le quatrième par la taille.
36 - Engagements volontaires 1913-1918, Arch. mun. de Saint-Hippolyte-du-Fort, 2 H 6 7. GALLE Jean, *Mémorial des enfants de troupe morts pour la France, op.cit.*



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

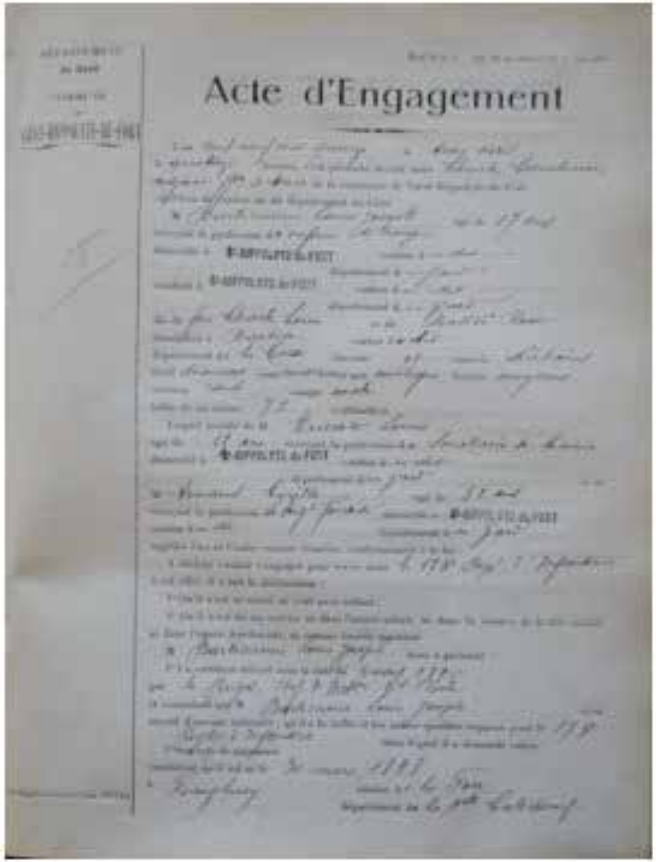

Acte d'Engagement

*La feuille d'engagement de Louis Barticcioni*



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

## Une brève carrière de soldat

Le temps s'écoule vite. Rose reçoit une lettre de Louis-Joseph de la fin juin 1915. Le ton a changé, le jeune garçon s'est accoutumé à sa nouvelle situation, mais sa mère est toujours inquiète. Que va-t-il advenir ? Louis-Joseph la rassure, il ne partira pas, du moins pas avant ses dix-huit ans, à l'horizon de mars 1916. Il s'occupe pour l'instant de questions pratiques.

*Corte le 21 Juin 1915*

*Chère Mère*

*Je fais réponse à ton aimable lettre qui m'a fait bien plaisir de te savoir en bonne et parfaite santé il en est de même de moi. Mais j'ai été très peiné de savoir François malade. Que veux-tu prends patience que la volonté de Dieu soit faite et non la nôtre. Un jour viendra bien ou cela changera et que les affaires de la maison iront mieux. Tu me dis que je te promette de ne pas partir avant l'âge cela je te le promets que je resterai ici jusqu'au jour où l'on me désignera pour partir. Je crois d'y être jusqu'à 18 ans. À moins d'ordre contraire. Pour ne pas te contrarier de mon propre grès je ne partirai pas.*
*Cela je te le promets. Pour la tunique je verrai si je peux la faire retailler et arranger autrement.*
*Je l'apporterai à la maison et tu verras si tu peux la retailler toi-même quand à l'allocation c'est entendu si on me demande des renseignements. Pour la Commission de Madame Salvaggi.*
*J'ai remis la lettre au vaguemestre mais il m'a dit qu'il ne sait pas si les colis retourneraient, mais en tout Cas il ferait le nécessaire.*
*Je termine en t'Embrassant*
*ton fils qui t'aime*
*et qui pense à toi !*
*Louis - Dimanche je descendrai si je ne suis pas de service - Louis*

Mais le fils attentionné n'est pas maître de son destin et les besoins militaires l'emportent sur les desseins familiaux. Le 1er août 1915, Louis-Joseph est détaché à l'encadrement de la 14e Cie du 4e Bataillon du 1er Régiment de Tirailleurs



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Marocains et mis à la suite en surnombre de son corps d'origine, le 173e RI, il part pour Oulchy-Breny, dans l'Aisne. Le 6 août 1915, il découvre le front et fait part de ses premières impressions quelques jours plus tard.

*Le 12 Août 1915*

*Chère Mère*

*Je t'écris ces quelques lignes pour te faire savoir que je suis parti pour le front depuis le 6 de ce mois.*
*Tout ce que je puis te dire c'est que je ne crains pas les balles et ne te tracasse pas à mon sujet.*
*Je suis toujours en bonne et parfaite santé. J'espère qu'il en sera de même de toi.*
*J'écris à l'oncle en même temps qu'à toi pour lui faire savoir ma nouvelle adresse.*
*Je te donnerai le plus souvent possible de mes nouvelles et surtout souviens toi de ce que je t'ai dit en partant de Bastia maintenant que j'y suis j'y reste.*
*Tu dois bien savoir ce que cela veut dire. Je ne puis pas t'en dire plus long.*
*Donne bien le bonjour à la famille Stefani. Donne-moi des nouvelles d'André.*

*Ton fils qui t'aime et qui pense à toi.*

*Barticcioni Louis caporal Tirailleurs Marocains 14Cie 4e Bataillon*
*Secteur 49 troupe en campagne*
*Envoi moi un mandat*

Louis exulte, il est parvenu à ses fins. « J'y suis j'y reste ». N'est-il pas déjà reconnu, puisque le voilà promu caporal, désormais sa solde est de 2,10 francs/jour contre 1,93 franc pour un simple soldat. Déjà, vis-à-vis de sa mère, il adopte le langage « crâne » des jeunes troupiers, tel qu'il était véhiculé par la littérature de jeunesse d'alors, « je ne crains pas les balles ». Il est viril et courageux, il a toute sa place au sein des troupes. Par la suite, il ne change pas de ton.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

*Le 18 Août 1915*

*Chère Mère*

*Je t'écris ces quelques lignes pour te faire savoir que je suis toujours en bonne et parfaite santé. J'espère qu'il en est de même de toi.*
*Je te recommande de nouveau de ne pas te faire de mauvais sang à mon sujet.*
*Je ne puis te dire pourquoi ; mais tout ce que je puis te dire c'est que je te rejoindrai un jour et j'aurai la satisfaction du devoir accompli. Ici on ne se fait pas de mauvais sang. Tu peux le croire.*
*On est très bien nourri mieux qu'à la Caserne.*
*Donne bien le bonjour à la famille Stefani.*
*Le seul embêtement c'est que je ne suis pas à la même Compagnie qu'Etienne, mais tous les jours je vais le voir et on s'amuse un peu.*
*Je termine ma lettre en t'Embrassant ton fils qui t'aime et qui pense toujours à toi.*

*Barticcioni Louis caporal Tirailleurs Marocains 14 Cie 4e Bataillon Secteur 49 troupe en campagne*

*Le 29 Août 1915*

*Chère Mère*

*J'ai reçu ta lettre qui m'a fait bien plaisir de vous savoir tous en bonne et parfaite santé. Il en de même de moi je me porte toujours bien. Je t'écris ces quelques lignes de ma petite maisonnette souterraine où je me trouve très bien et où je ne crains rien.*
*Je vois Etienne de temps en temps, lui aussi s'est débrouillé et il est très bien.*
*Nous ne sommes pas malheureux ici. De plus la nourriture ne manque jamais et le temps est superbe, rien de mieux !*
*J'ai reçu la Carte de Mlle Hortense qui m'a fait très plaisir surtout de savoir que je suis un étourneau.*
*Quoi de neuf à Bastia ? J'oubliai de te dire que j'ai reçu ton mandat. Merci chère mère. J'en ai assez puisqu'il ne nous manque rien. C'est simplement en cas de besoin.*
*Je ne vois pas autre chose à te dire.*
*En attendant le plaisir de recevoir de tes nouvelles.*
*Reçois chère mère de ton fils qui t'aime et qui pense toujours à toi*



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

*mille baisers.*

*Louis*

*Vive la France*

En août le 173e R.I. est envoyé sur Sainte-Menehould pour participer à la bataille du Bois de la Gruerie dans le cadre de la préparation de la deuxième bataille de Champagne prévue en septembre 1915. Les Britanniques doivent attaquer en Artois dans le secteur de Loos-en-Artois tandis que les Français doivent attaquer dans le secteur de Souchez en Champagne. Les combats vont se dérouler jusqu'à la fin octobre[37]. Malgré ses engagements sur le front, Louis-Joseph continue d'écrire à sa mère. Le décalage est grand entre son vécu des combats et ce qu'il peut donner comme détails. Il véhicule à sa manière ces fausses nouvelles qui constituent le « sottisier de la Grande Guerre » édité par la revue *Évolution* et présenté ultérieurement par Jean-Jacques Becker[38]. À l'entendre les Allemands seraient inoffensifs, mais il est vrai que l'offensive n'a pas encore commencé.

*Chère Mère. le 7-9-15*

*Je fais réponse à ton aimable lettre qui m'a fait bien plaisir de te savoir en bonne et parfaite santé.*
*Il en est de même de moi. Je me porte toujours bien.*
*J'ai vu Etienne aujourd'hui et il se porte bien.*
*Il vient de recevoir un colis de sa mère. Il est très content.*
*Il doit y avoir surement des Cigarettes dedans.*
*Si cela ne te dérange pas. Envoie-moi quelques paquets, une dizaine.*
*Tu me demandes si j'ai reçu tes dix francs oui. Je les ai reçues. Et je te remercie.*
*Ici on est tranquille les boches dorment du matin au soir. C'est la choucroute qui les a abrutis.*

37 - KEEGAN John, *La Première Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2003, p. 251-253.
38 - BECKER Jean-Jacques, *Les Français dans la Grande Guerre*, Paris, Robert Laffont, 1980, p. 34-42.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

*Enfin qu'ils se tiennent tranquilles sans quoi les marocains sont là pour les calmer.*
*J'ai reçu des nouvelles de François et il est en bonne santé.*
*Tout le monde va bien c'est l'essentiel. Je termine ton fils qui t'aime et qui pense à toi.*

*Louis*

*Le bonjour à tous.*

*Le 8 septembre 1915*

*11h 1/2 matin*
*Je t'écris ces quelques lignes pour te faire savoir de mes nouvelles qui sont toujours très bonnes pour le moment. J'espère qu'il en saura toujours de même de toi. Je t'envoie bien le bonjour de la part d'Étienne. Il a reçu ses cigarettes et nous les avons partagées il en de même lorsque j'ai quelque chose.*
*En ce moment il est en train de faire nettoyer et balayer les boyaux.*
*Je ne puis te dire où nous sommes car il est expressément défendu de rien dire mais tout ce que je vais te dire c'est que l'on est tranquille et que l'on ne craint rien.*
*Le Bonjour à la famille Bernardini. Aussi qu'a Me Stefani et Gabrielle.*
*Je termine ton fils qui t'aime et qui pense à toi.*
*Louis*
*Expéditeur : BARTICCIONI – Caporal Tirailleurs Marocains – 14e Cie - 4e Bataillon – Secteur 119*

Le 28 Septembre 1915, Rose reçoit la dernière lettre de son fils.

*28 7bre 1915 8h ½ Soir*

*Chère Mère*
*Excuse-moi si je ne t'ai pas écrit avant mais ce n'est pas de ma faute. Les circonstances ne s'y prêtent pas. Car avec tout ce remue-ménage qu'il y a à présent je n'ai pas pu ne te fais pas de mauvais [sang] pour cela.*
*Je t'écrirai au moins une fois tous les 8 jours car à présent la guerre de rase Campagne reprend.*



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

*Ils sont bousculés et complètement abattus. Ils avouent eux-mêmes qu'ils sont perdus et que la fin de la guerre est proche. Enfin ce ne serait pas trop tôt qu'ils ramassent ce qu'ils ont mérité.*
*Je te quitte et surtout bon Courage et vive la France.*
*Ton fils qui t'aime et qui pense à toi.*

*Louis*

Ces journées tragiques ont été rapportées par un poilu cévenol, de la commune de Durfort[39]. Ce dernier a été particulièrement éprouvé par la sauvagerie des combats. Le 1er octobre 1915, dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre, le régiment se porte en amont de Souain, le 4e bataillon auquel Louis appartient se porte vers les anciennes tranchées allemandes de première ligne. Le 6 octobre 1915, à 15 heures Louis-Joseph tombe au bois 15, dans l'axe nord de Souain.

## Le temps du deuil

Pour Rose vient le temps du silence. Elle n'a plus de nouvelles. Il n'y a que quelques possibilités pour répondre à l'angoisse de ceux qui attendent. Le courrier a du retard ou s'est égaré. Le soldat est blessé et ne peut écrire. Il est parti au combat et n'est pas revenu. D'autres possibilités se présentent encore. Il est prisonnier, indemne ou blessé, il faut alors que son nom parvienne à l'Agence Internationale des Prisonniers de guerre de Genève qui transmettra les informations aux services français qui avertiront la famille[40]. Au fil du temps, il est peut-être porté disparu, enfin, dernier cas, sa mort est avérée. Les services — et eux seuls — n'avisent les familles qu'après enquête. « Toute demande de famille fait immédiatement l'objet d'un accusé de réception par courrier. Mais ceci ne calme guère sa juste impatience : ce que les parents at-

39 - ABBAL Odon, « La guerre d'Albert Lacombe (1914-1918) », *Les Cahiers du Haut-Vidourle et du Piémont Cévenol*, n° 27, 2018, p. 50-53.
40 - ABBAL Odon, « Une œuvre au-dessus de la mêlée : l'Agence Internationale des prisonniers de guerre (1914-1918) », *Les Cahiers de Montpellier, Forces Armées et Politique de Défense*, n° 9, 1984, Montpellier, Université Paul Valéry, p. 9-19.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

tendent, c'est le renseignement. Or, s'il s'agit d'un décès, il est interdit de le notifier directement aux intéressés car il serait extrêmement imprudent de s'affranchir de l'identification par le Dépôt[41]. » Mais l'attente angoissante est longue, interminable. Déjà commence le temps du deuil, toujours particulier, « puisqu'il y a autant de deuils de guerre — tous irréductiblement différents — que d'hommes, de femmes et d'enfants en deuil au sortir du conflit »[42]. Pour Rose, la tragique nouvelle parvient par des voies détournées. Le fidèle Étienne a transgressé les ordres par devoir d'amitié.

*Pau le 10 11 1915.*

*Bien chère madame.*
*Je vous écris ces quelques lignes pour vous donner quelques consolations. Si le mortuaire de notre cher Louis n'arrive pas c'est parce que malheureusement il n'arrive qu'un mois après.*
*Donc attendez.*
*Ce n'était pas de mon devoir de vous l'annoncer mais Louis et moi on s'était juré d'avertir si l'un de nous venait à tomber. Mon cher ami est malheureusement tombé avant moi et j'ai tenu ma parole après voir écrit au front on m'a dit que c'était sûr et par conséquent je n'ai plus voulu vous faire vivre dans de telles souffrances.*
*Je vous prierai madame de ne pas dire que c'est moi qui vous l'ai dit car je pourrai passer en conseil de guerre. Que voulez-[vous]….. on s'était juré de le faire après s'être embrassé comme 2 frères et je n'ai pas hésité.*
*Soyez toujours courageuse.*
*Ma chère madame votre cher Louis a été vengé par un de ses plus fidèles amis qui n'a reculé devant rien pour avoir la vengeance de celui qu'il aime tendrement. Croyez bien madame que Louis était un frère pour moi. Toutes les fois que l'on se voyait on se racontait nos peines et nos plaisirs ! Oh ! Combien de fois nous avons pleuré tous les deux !*
*Allons ! allons ! du courage !*

41 - BACH André, « La mort en 1914-1918 », *Revue historique des armées*, 2010, n° 259, p. 4.
42 - AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *Cinq deuils de guerre 1914-1918*, Paris, Éditions Noësis, 2001, p.10.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

*Du haut du ciel il priera pour sa famille et pour ses amis qui continuent son œuvre.*
*Songez à vos 2 petits-enfants, et faites leur voir que vous êtes courageuse, comme doit l'être une mère française en pareille circonstance.*
*Je termine en vous souhaitant beaucoup de courage pour supporter la terrible douleur.*
*Je vous embrasse comme votre fils ainsi qu'aux petits. Baisers*

*Étienne*

Un mois plus tard un autre compagnon écrit.

*Constantine le 19 12 1915.*

*Madame,*

*Vous m'excuserez la grande liberté que je prends de vous écrire.*
*Mais en ce jour maudit je dois mettre un baume à votre douleur.*
*J'ai appris par un de mes camarades la mort glorieuse de Louis.*
*Je dois dire que pendant 3 années nous fûmes de bons et grands camarades et que je le considérais comme un frère.*
*Il a su se faire aimer de tous ses camarades d'école,*
*et à son grand honneur il avait l'amitié de tous ses camarades et l'estime de ses gradés.*
*Aussi c'est avec beaucoup de douleur que j'ai appris sa mort, mais recevant la lettre sur laquelle on m'annonçait cette mauvaise nouvelle j'ai juré de le venger et croyez bien je le vengerai.*
*Croyez bien que je prends une grande part à votre douleur et recevez mes sincères condoléances.*

*Galibert Caporal 3e Tirailleurs*

*Centre d'instruction de Mitrailleuse*
*Mansourah Constantine.*

Il est frappant de constater combien le contact du front, le voisinage de la mort, ont mûri ces jeunes hommes qui, chacun à leur manière, tentent de réconforter des adultes poussés déjà vers la vieillesse. Dans leurs paroles, nul regret du



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

choix qu'ils ont fait, des actes qu'ils ont ou vont accomplir. Mais par-dessus tout, l'efficacité de la formation reçue est perceptible. Avant de partir au front, tous ces jeunes garçons étaient déjà des frères d'armes. Les années vécues à l'intérieur des murs de l'École les avaient unis à jamais. Il n'est sans doute pas fortuit, que l'Amicale des Enfants de Troupe se soit formée autour d'un ancien enseignant de l'École de Saint-Hippolyte-du-Fort, Ulysse Pastre et qu'elle perdure encore[43]. Nul doute que Louis-Joseph en aurait fait partie.

Odon ABBAL

43 - ABBAL Odon « Une personnalité méconnue du socialisme gardois : Ulysse Pastre », *Les Cahiers du Haut-Vidourle,* n° 35, 2022, p. 31-53.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

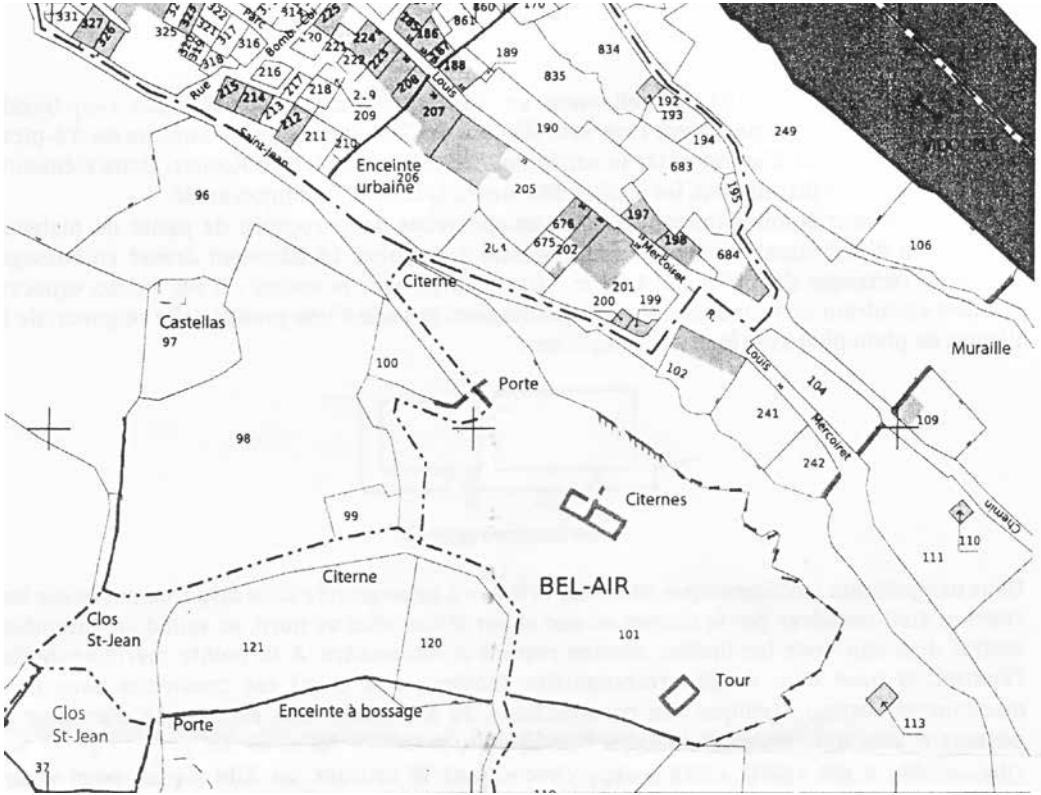


*Dominant le village ancien, l'ancien* castrum *de Sauve sur le plan cadastral actuel*
*Faucherre Nicolas, Vivien Vassal,* Note sur l'intérêt patrimonial des anciennes citernes de Sauve, *2014.*



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

# NOTICE SUR LES « ANCIENNES CITERNES » DES ANDUZE À SAUVE

**C***ontemporaines de l'enceinte romane (XII^e^-XIII^e^ siècles) de la cité, dans laquelle elles sont incluses, les anciennes citernes du castrum des Bermond, seigneurs de Sauve et d'Anduze, sont l'un des vestiges les plus complets encore visibles, bien que relativement méconnues, car établies sur un terrain privé.*

## Le castrum

La mention la plus ancienne d'un castrum à Sauve est un acte du roi carolingien Charles III le Simple de novembre 898, par lequel il cède à Amuste, archevêque de Narbonne, « *un village situé dans le territoire du château de Sauve dans le comté de Nîmes* »[1]. Puis, dans une charte du 7 octobre 959, un certain Dindibald (*Dindibaldus*) donne une terre sise « *dans le château de Sauve* »[2] et en janvier 1052, Almerade, seigneur d'Anduze, en lègue une autre à l'abbaye Saint-Pierre de Sauve, « *qui est située* (...) *sous le château de Sauve* »[3].

1 - « *concederemus* (...) *in comitatu Nemausense suburbio castro salavense*», DEVIC Dom Claude, VAISSETTE Dom Joseph, *Histoire générale de Languedoc* (H.G.L.), réédition E. Lacour Ed., Nîmes 1993, t. 2, *Preuves*, p. 694.

2 - « *in castro Salavense* », *Cartulaire du Chapitre de l'église cathédrale Notre-Dame de Nismes*, Nîmes 1874, p. 97.

3 - « *quae est sita* (...) *sub castro Salviensi* », H.G.L., t. 3, *Preuves*, p. 517.

Citons encore un acte du 30 juillet 1202, « *passé dans la chambre du château qui avait été celle de Bérenger de Sauve* »[4], une charte de Louis IX d'avril 1243, à propos du « *castrum nec villam Salvie* »[5], et la *Délimitation de la baylie de Sauve* qui, le 21 janvier 1294, énumère les paroisses et châteaux relevant de l'évêque de Maguelone, dont le « *castrum Salvii* »[6].

Après quelques mentions au XVI^e^ siècle, comme en 1549, où elle est dite confrontant « *la plasse de saint-jean* », puis en 1596, où elle n'est plus qu'un « *château deffenansable non habité toutefois* »[7], la forteresse est détruite en vertu de la Paix d'Alès qui, en 1629, met fin aux guerres confessionnelles dite de Rohan. Dans un inventaire conservé aux Archives du Gard, on trouve une « *Indemnité de 1 473 livres 15 sous, payée au duc d'Uzès par les Réformés, pour la destruction du château de Sauve* »[8], en 1635. C'est vraisemblablement autour de cette date qu'Emmanuel 1^er^ de Crussol, 3^e^ duc d'Uzès, chargé par Louis XIII du démantèlement des places de sûreté huguenotes en Languedoc, a fait raser le vieux castrum de Sauve ainsi que les fortifications de Rohan.

## Les citernes proprement dites

Support, selon N. Faucherre et V. Vassal[9], de la grande salle (ou *aula*) du château, qui occupait l'angle supérieur gauche des fortifications urbaines, ces citernes sont implantées au sud-est du village, à proximité du chemin montant vers Roquevaire et le massif du Coutach, d'où elles dominent le Vidourle de quelque 50 m. La construction qu'elles portaient, qui ouvrait de plain-pied sur le plateau au sud-ouest, était protégée au sud par une tour dont nous reparlerons plus

4 - Arch. dép. du Gard - E 328.

5 - « *le château et aussi la ville de Sauve* », L. Ménard, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes*, t. 1, Paris, 1744, *Preuves*, p. 76.

6 - *Cartulaire de Maguelone*, t. III, p. 630.

7 - Arch. dép. du Gard - C 789 et 1 J 130.

8 - Arch. dép. du Gard - C 755.

9 - FAUCHERRE Nicolas, VASSAL Vivien, *Note sur l'intérêt patrimonial des anciennes citernes de Sauve*, 2014.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

avant et au nord par le « *chasteau basty au plus haut du Roq* »[10]. Précédées d'une terrasse en pierres avec mortier de 2,80 m de côté, et accolées à la paroi rocheuse en contrebas dudit plateau appelé la *Mer des Rochers*, ces citernes étaient alimentées par des rigoles creusées dans la roche. Le bâtiment qui les abrite est un rectangle long de 14,70 m et profond de 4,70 m, bâti en moyen et grand appareil[11] cubique à bossage d'économie, et dont l'épaisseur des murs varie de 1,08 m à 1,20 m.

L'intérieur se divise en deux pièces rectangulaires voûtées en berceau plein-cintre dont les amorces conservent les loges carrées où prenait place le coffrage ayant servi à leur montage. Chacune des voûtes est percée en son sommet du trou d'homme carré qui la reliait au niveau supérieur, aujourd'hui détruit. La citerne proprement dite, qui occupait la salle de gauche, fait 6,90 m sur 3,10 m et culmine à 5,50 m, tandis que sa voisine, qui lui fut accolée par la suite comme probable lieu de stockage, mesure 4,20 m sur 3,10 m pour une hauteur de 3,42 m. L'ouverture centrale (0,83 m x 0,75 m) qui relie les deux salles, de même que le trop-plein de la citerne, manifestement percés après-coup de façon très grossière, indiquent que cette dernière devait être aussi à l'origine un lieu de stockage. D'après Faucherre et Vassal, la porte (2 m x 0,70 m) par laquelle on accède depuis l'extérieur à la pièce de droite serait elle aussi postérieure, bien qu'elle paraisse solidaire du bâti qui l'entoure.

On remarquera en outre qu'une première porte dont persistent, dans le piédroit gauche de la précédente, les deux encoches des gonds et la loge du madrier de blocage, s'ouvrait perpendiculairement à la façade, à la jonction entre les deux pièces. Selon Faucherre et Vassal, elle n'était pas ménagée dans un « sas » d'accès à celle de droite, mais dans un mur de refend antérieur, de part et d'autre duquel on aurait

10 - *Recueil des Plants et Cartes des Province de Provence, Languedoc, Comté Davignon et Principauté Dorange*, relié en 1632 et conservé à la *Société des Amis du Vieux Toulon et de sa région*, Toulon.

11 - Les plus gros blocs mesurent en façade 0,67 m x 0,43 m et 0,72 m x 0,43 m.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

adossé d'abord la citerne, puis la pièce contiguë, avant de le détruire.

La construction qui surmontait le bâtiment des citernes a laissé quelques vestiges qu'une végétation touffue ne permet pas d'appréhender facilement. Elle consistait en deux pièces attenantes reprenant la disposition des salles inférieures. Bâtis dans un petit appareil de pierres équarries avec mortier de chaux, leurs murs ne dépassent pas 0,52 m d'épaisseur. Les fragments qu'il en reste, dont le départ du mur de refend séparant les deux pièces, atteignent encore par endroits 2 m de hauteur. Cette construction, dont l'appareil n'a rien de commun avec celui de la partie basse, a sans doute supplanté la possible *aula* romane qui s'y trouvait à une époque ultérieure. Si c'est le cas, seuls un nettoyage et une fouille minutieuse de ce niveau pourrait peut-être apporter quelque éclaircissement.

## La tour caroligienne

À une trentaine de mètres au-dessus de cet ensemble, fondée sur un rocher, la ruine d'une structure rectangulaire de 8,70 m sur 6 m tente d'émerger de la végétation qui la mine peu à peu. Ses murs, montés en moellons non assisés sur une épaisseur de 1,20 m, atteignent encore par endroits une hauteur analogue. Les arases étant vierges de toute trace de seuil, il s'agit vraisemblablement d'une tour dont l'entrée se trouvait en hauteur, peut-être au premier étage. La rusticité de son appareil et sa similitude avec les tours de l'an mille observées par les archéologues précités, en daterait l'érection autour de cette date, à l'époque des premiers seigneurs de Sauve, et en feraient le château primitif de Sauve. Considérablement fragilisée par des siècles d'abandon, cette rare tour carolingienne est en grand danger de disparition totale si rien n'est fait.

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

La parcelle qui accueille ces vestiges, dont l'intérêt historique et archéologique n'est plus à démontrer, devrait être acquise par la municipalité de Sauve afin de mettre en œuvre le projet de mise en valeur du site (débroussaillage, mesurage, fouille scientifique, consolidation et accès public), dûment préparé par les personnes compétentes sous l'égide de l'Association *Sauve est là*. L'avenir de ces pièces maîtresses du patrimoine sauvain, l'un des monuments emblématiques de l'une des plus importantes maisons féodales des Cévennes, les Bermond de Sauve et d'Anduze, acteurs de premier plan de la *Croisade des Albigeois* qui bouleversa le Languedoc médiéval, est pour l'instant en suspens.

Thierry Ribaldone

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

*Le pont dégagé en 2019 - photo Monik Barrat.*

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

# Un pont sur l'Esclafar, à Cros

*Les siècles se suivent et se ressemblent. En 1832, un orage emporte le chemin vicinal N° 3, portion crousène de la route de Sumène à Lasalle par Saint-Roman-de-Codières qui franchit par un gué l'Esclafar, un des premiers affluents du Vidourle, à la hauteur de La Laurède[1]. En 2021, un orage emporte la route D 169 de Saint-Roman-de-Codières à Saint-Hippolyte-du-Fort à peu près au même endroit[2]. Le premier effondrement entraîna, quelques années plus tard, la construction d'un pont. Aujourd'hui, les deux ponts qui existent ont résisté, la route a été de nouveau ouverte à la circulation dès la mi-novembre 2021. La départementale passe sur le pont moderne, construit en même temps qu'elle à la fin du XIXe siècle. Le pont ancien, qui supporte toujours le chemin, avait bien besoin d'une restauration, objet de notre article.*

## Construction du pont

Après la réclamation de 1832, le chemin est rétabli mais les orages n'ont pas disparu et les problèmes subsistent. En 1845, le sous-préfet reçoit une pétition[3] de divers habitants des communes de Cros, de Lasalle, de Colognac et de Saint-

1 - Archives communales de Cros - 1 O 2, lettre du propriétaire Massebieau au maire de Cros, 22 décembre 1832.
2 - https://cros-cevennes.fr/, le 26 septembre 2021.
3 - *Ibidem* - Lettre du sous-préfet Roux-Ferrand au maire de Cros, 28 février 1845.

Roman pour la construction d'un pont. Un devis de 963,38 francs est établi par l'agent voyer de l'arrondissement - c'est le titre à l'époque des ingénieurs de Travaux Publics de l'État - et le sous-préfet le soumet au maire. À lui de trouver le financement ; le sous-préfet suggère au maire de s'adresser à ses collègues des communes citées, mais ne fait mention d'aucun soutien financier de l'État.

Par une délibération du 13 mars 1845[4], le conseil municipal de Cros, après la lecture par le maire Jean Élie Montfajon de la lettre du sous-préfet, décide d'affecter une partie du budget des chemins à ce pont sur l'Esclafar. Mais cela ne suffit pas :

> *Conseil Municipal, séance extraordinaire du 5 juin 1845[5] :*
>
> *M^r^. le Président a dit : MM, les Conseillers, par votre délibération du 13 mars dernier, vous votâtes à l'unanimité après un mûr examen la somme de 414 francs pour la construction d'un pont sur le chemin vicinal n° 3 au ruisseau de l'Esclafar et dans l'impossibilité de faire de plus grands sacrifices, vous vous reposâtes avec confiance sur les secours du département. M^r^. le Sous-Préfet m'a renvoyé votre délibération en nous observant que pour être accueillie par M^r^. le Préfet, il fallait voter une somme de 650 à 700 francs, à prendre sur les fonds destinés aux chemins vicinaux d'un ou plusieurs exercices.*

Contraint mais conciliant, le conseil vote 236 francs de plus pour atteindre la somme fatidique minimale exigée de 650 francs.

En août 1846, l'adjudication des travaux[6] a été faite et la construction doit commencer. Nous n'avons aucun document sur cette construction mais en septembre, l'entrepreneur n'a toujours pas les plans et devis[7] ; en octobre, il n'a toujours pas

4 - Archives communales de Cros - 1 D 2, registre des délibérations municipales, 1839-1856.

5 - *Ibidem*.

6 - Archives communales de Cros - 1 O 2, lettre du sous-préfet du Vigan au maire de Cros, 3 août 1846.

7 - *Ibidem*, lettre du sous-préfet au maire, 9 septembre 1846.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

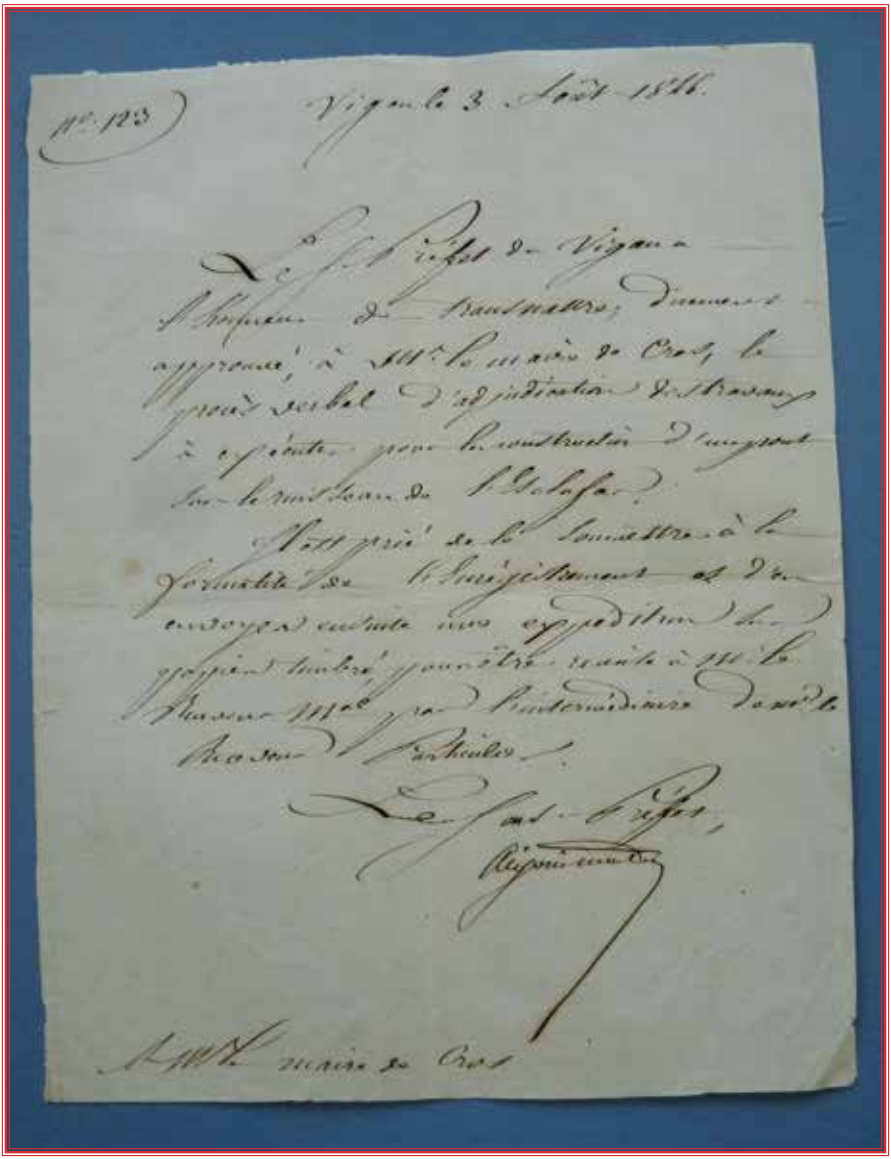

N° 123

Vigan le 3 Août 1846.

Le Sous Préfet du Vigan

A Monsieur le Maire de Cros,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai approuvé, à M. le maire de Cros, le procès verbal d'adjudication de travaux à exécuter pour la construction d'un pont sur le ruisseau de l'Alabès.

Vous prié de le soumettre à la formalité de l'enregistrement et de m'en envoyer ensuite une expédition du présent timbré pour être remise à M. le Trésorier M.ne par l'intermédiaire de M. le Receveur particulier.

Le Sous-Préfet,

Aujourd'hui

A M. le maire de Cros

*Le sous-préfet du Vigan écrit au maire de Cros pour lui confirmer la validation de l'adjudication du pont - 3 août 1846.*
*Arch. com. de Cros, 1 O 2*

reçu la première avance pour commencer les travaux.

Et le pont n'est toujours pas terminé en janvier 1847, puisqu'une nouvelle délibération du conseil[8] demande de participer à la distribution des 4 millions destinés par le roi[9] à des ateliers de charité, c'est-à-dire l'emploi des indigents, souvent sans travail en hiver, à des travaux sur les chemins vicinaux. À Cros, ces travaux pourraient concerner le pont sur l'Esclafar, et, sur le chemin n°1 de Saint-Hippolyte à Saint-Roman, la pente à adoucir entre le mas de Genty[10] et le Pont (sur le Vidourle celui-là), un élargissement au niveau de La Baraque, ainsi que deux éboulées - éboulements - entre La Pieuzelle et Le Château. Pour recevoir enfin des secours de l'État, le conseil, assisté des plus imposés de la commune,

> *délibère à l'unanimité qu'une imposition extraordinaire de six centimes sur les quatre contributions[11]sera perçue au moyen d'un rôle spécial et le montant employé avec les secours que le gouvernement de notre bon Roi voudra bien nous accorder en atelier de charité pour l'exécution des travaux les plus urgents à exécuter sur les chemins vicinaux de cette commune.*

C'est la dernière fois que le pont est évoqué dans les délibérations, ce qui permet de supposer qu'il a enfin été fini et mis en fonction. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, il va remplir son rôle sur cette route de Lasalle. En effet, l'itinéraire de Saint-Hippolyte à Saint-Roman-de-Codières par Cros passait par ce que l'on appelle aujourd'hui la *route vieille*, qui ne rejoint cette route qu'à Bourras, à la hauteur du temple, et donc

8 - Archives communales de Cros - 1 D 2, registre des délibérations municipales, 1839-1856. Le maire est maintenant Pierre Fesquet.

9 - Nous sommes sous la Monarchie de juillet, avec comme roi Louis-Philippe Ier (1830-1848).

10 - L'IGN écrit aujourd'hui Gentil.

11 - Les « centimes additionnels » sont un pourcentage des quatre impôts perçus au niveau communal : la taxe sur les propriétés bâties, celle sur les propriétés non-bâties, les patentes sur les activités industrielles et commerciales, la cote mobilière et personnelle (on appelle ces contributions les *quatre vieilles* car ces taxes existent depuis la Révolution). Six centimes représentent donc une hausse de 6 % de ces impôts, d'où la nécessité de l'approbation des plus imposés.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

après l'Esclafar, construit en 1840. Elle traverse Vidourle au pont de Gentil, d'origine médiévale, qui devient insuffisant.

En 1885, la route actuelle, la D 169, est construite, avec un nouveau pont à la sortie de La Mazade, appelé bien sûr le *Pont-neuf*[12]. Pour franchir l'Esclafar il faut aussi construire un nouvel ouvrage, une trentaine de mètres en aval du pont de 1846.

## Disparition du pont

Le chemin vicinal n° 3 est donc oublié ou presque. Dans les années 1990, lorsque Pascal s'installe au Fanabrègue, à quelques dizaines de mètres du départ du chemin depuis la route, il a disparu complètement sous une végétation exubérante, et l'on devine à peine la présence du pont.

Mais le ruisseau pérenne, fort agréable l'été, est toujours là, avec une baignade naturelle en amont du pont. Un lieu si agréable que l'envie de le dégager s'installe peu à peu dans la tête de Pascal. Il fait si bien qu'en 2018, tout le lit de l'Esclafar à l'aplomb du pont est dégagé : six tonnes de bois sur moins de dix mètres de berges, des acacias et des aulnes principalement sont récupérées. Et l'arche du pont apparaît dans toute sa splendeur.

Il faut donc maintenant dégager le tablier des ronces et autres racines qui le fragilisent. Le pont reprend figure, le sentier est retrouvé. Ainsi coexistent maintenant l'ancien et le nouveau : une route pour les véhicules de la circulation de tous les jours, le chemin ancien réhabilité pour des nouvelles fonctions de randonnée et de loisir. Un exemple tout à fait intéressant où le patrimoine sert au présent.

Mais le vieux pont est un peu malade : la pile rive droite a été fouillée par les crues d'après orages, qui eux sont toujours au rendez-vous en automne, la voûte a été fragilisée par la végétation et l'usure du temps. Pascal et quatre ami·es fondent en janvier 2019 une association *Esclaf'Ar* qui prend

12 - MOREAU Marthe, *Le Vidourle, ses villes, ses moulins et ses ponts*, Les presses du Languedoc, 1996, p. 144.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

*La pile droite aval du pont après restauration - 2020.*

en main une restauration, élargie à l'ensemble du chemin et du ruisseau :

> *L'objet de cette association se résume en trois points, significatifs de l'engagement des membres fondateurs pour la défense de la qualité de leur environnement.*
>
> *- Restauration du patrimoine bâti de la rivière Esclafar à Cros (30170) et de ses affluents.*
> *- Aide à l'entretien du chemin communal reliant l'Esclafar à la Rouvière, ainsi que des abords de la rivière.*
> *- Préservation de la ripisylve, de la biodiversité et de la qualité de l'eau de cet affluent du Vidourle*[13].

## Résurrection

Pour consolider le pont, il faut en premier rétablir le pilier rive droite. Un chantier qu'il faut faire faire par un professionnel, supervisé par un architecte averti. L'association se tourne donc tout naturellement vers la mairie de Cros et le Parc National des Cévennes. L'architecte du Parc, Nathalie Crépin, se déplace sur le site et par son expertise permet à l'association de constituer un dossier de demande de subvention.

Le chantier peut avoir lieu à l'automne 2019, exécuté par un artisan de Saint-Félix-de-Pallières. Il faut détourner temporairement le ruisseau vers la rive gauche et la pile est consolidée.

Le budget de 2 500 € est bouclé grâce à une subvention de 900 € du Parc National des Cévennes, de 300 € de la mairie pour les matériaux et un investissement de l'association et de ses membres. Elle compte se rembourser en organisant une fête d'inauguration au printemps. Hélas, c'était sans compter la pandémie qui rend la manifestation impossible ou en tout cas remise à plus tard, bien plus tard.

Cela ne décourage pas notre association, qui remonte un dossier pour cette fois-ci consolider le tablier du pont : dégager la terre accumulée, renforcer la voûte en coulant du béton par le haut, recouvrir de la quantité nécessaire de terre.

13 - Statuts de l'association *Esclaf'Ar*, déposés le 1er avril 2019.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/



*Le tablier du pont débarrassé de la terre. La voûte apparaît : elle peut être consolidée avec du béton - 2021*

*Le tablier est prêt. Les pierres ont été récupérées sur un mur éboulé proche.*
*16 juin 2022*
*Pascal termine les 4 premiers mètres du parapet nord.*

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Dans un deuxième temps, des parapets, dont l'existence a été révélée au cours du dégagement, seront remontés en pierre taillée.

Mais il n'est pas facile de trouver de l'argent pour relancer le chantier. La fédération REMPART, dont Pascal a autrefois fait partie comme spécialiste de la pierre, est contactée. Hélas, aucune démarche n'aboutit à une aide concrète et l'association revient vers la mairie. Le conseil accorde une aide de 1 000 € qui redonne espoir et permet la réouverture du chantier.

En juin 2021, un artisan vient nettoyer à la pelle mécanique le départ du chemin depuis la route et la terre accumulée sur le tablier, ou du moins ce qui est possible. Il serait en effet trop téméraire de faire avancer la pelle, même si elle est petite, sur la voûte fragilisée. Il faut donc ouvrir un chantier de bénévoles. Une douzaine d'habitants de Cros et de Saint-Roman-de-Codières s'activent pendant quelques journées, et le tour est joué :

- la terre en surplus est enlevée ;
- la voûte est consolidée par le dessus au béton.

Pour empêcher pendant l'hiver que le tablier ne soit abîmé par les intempéries, la terre d'origine est remise sur le pont au cours d'un nouveau chantier de bénévoles en octobre 2021. Le pont peut passer l'hiver.

Pour les parapets, l'association monte un dossier de demande de subventions auprès du Parc National des Cévennes mais la négligence de l'artisan sollicité pour faire un devis empêche de le présenter dans les délais impartis. Qu'à cela ne tienne ! L'association racle les fonds de tiroir et début juin achète pierres (dalles de calcaire de Pompignan et de grès de Champclauson), sable et chaux pour monter les parapets.

La déléguée de Cros auprès de Communauté de communes Piémont cévenol, qui fait partie de la commission *Tourisme & Patrimoine*, sollicite son intervention dans le cadre du RLESI (Réseau Local d'Espaces Sites & Itinéraires), qui



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

gère les quelque 500 km de chemin de randonnée de la com-com. Renforcer la sécurité en participant à la construction de parapets est bien dans sa compétence et le technicien responsable et un stagiaire sont mis à disposition de l'association pour deux journées de travail début juin 2022.

Ensuite, et à partir du jeudi 9 juin et chaque jeudi suivant, la construction des parapets est lancée, avec toujours Pascal comme maître d'œuvre, entouré de bénévoles qui répondent encore une fois présent·es. Par demi-journée, 2 m de parapet peuvent être mis en place. Il y a deux fois douze mètres : si tout marche bien, le pont sera flambant neuf dans 12 semaines, en septembre 22.

Et alors, quelle fête l'on fera[14] !

Roland Castanet, en collaboration avec les membres de l'association *Esclaf'Ar*

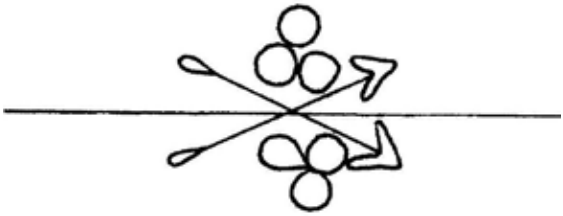

14 - Elle permettra aussi de renflouer la caisse de l'association.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

DÉPARTEMENT
DU GARD

ARRONDISSEMENT
DU VIGAN

COMMUNE
DE SAINT-HIPPOLYTE

Population : { totale... 4,516 / agglomérée. 2,042 } habit.

DÉCRET DU 25 NOVEMBRE 1891

Population moyenne à l'octroi : 4,346

RÈGLEMENT ET TARIF
APPROUVÉS
par décret du 25 novembre 1891
jusqu'au 31 décembre 1894

# TARIF ET RÈGLEMENT

APPROUVÉS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1894

# RÈGLEMENT DE L'OCTROI

de la

## COMMUNE DE SAINT-HIPPOLYTE

## CHAPITRE Ier

### § 1er. — *De la Perception.*

ARTICLE PREMIER

L'octroi municipal et de bienfaisance établi dans la commune de Saint-Hippolyte-du-Fort, département du Gard, sera perçu conformément au tarif ci-annexé, et d'après les dispositions du présent Règlement.

La perception se fera sur tous les objets compris au tarif et sur tous les consommateurs, sans aucune exception.

La surveillance immédiate de l'Octroi appartient au Maire, sous l'autorité de l'Administration supérieure.

La surveillance générale sera exercée par la Régie des Contributions indirectes.

ART. 2.

Le rayon de l'Octroi comprendra :

Tout le territoire de la commune.

Des poteaux portant cette inscription : *Octroi de Saint-Hippolyte* seront placés partout où besoin sera et notamment à l'entrée des routes et avenues principales.

ART. 3.

Les déclarations et la recette des droits se feront aux bureaux ci-après désignés.

Savoir :

1° A la Croix-Haute ;
2° A la porte du Peyrou ;
3° A la porte de Planque ;
4° Au pont du Faubourg du Vidourle.

Un cinquième bureau pourra être établi au faubourg de Mandiargues si le service l'exige.

Il y aura de plus dans la ville, au lieu qui sera désigné par le Maire, un bureau central destiné aux déclarations et recettes des objets fabriqués à

# L'organisation de l'octroi

## 4e épisode

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

*L'octroi est en place à la fin du XIXe siècle à Saint-Hippolyte-du-Fort. Il est temps désormais d'aborder son organisation sur le plan local, de détailler les conditions matérielles de fonctionnement, de décrire le travail du personnel, notamment les procédures administratives à suivre, et d'étudier le produit financier de cet impôt sur une courte période donnée.*

Le règlement de l'octroi dans son article 2 précise l'aire sur laquelle s'applique le droit de perception. « Le rayon de l'Octroi comprendra tout le territoire de la commune. » Des poteaux portant l'inscription *Octroi de Saint-Hippolyte* « sont placés où besoin sera et notamment à l'entrée des routes et avenues principales ». Le voyageur est prévenu, tout le territoire communal est soumis à l'octroi, il doit donc déclarer ses marchandises quand il pénètre sur le terroir local. L'article 9 précise que l'octroi pèse sur les objets venant « par les routes de Nîmes, Pompignan, Le Vigan, Cros, Lasalle et Durfort, toute introduction d'objets soumis à l'Octroi par d'autres points que ceux indiqués par le règlement sera considérée comme frauduleuse et punie comme telle ». Pour le marchand, les chemins de traverse sont interdits.

L'article 3 de l'octroi prévoit que les déclarations doivent se faire dans quatre bureaux, celui de Croix-Haute, celui de la porte du Peyrou[1], celui de la porte de Planque et

1 - L'orthographe habituelle est Peirou, les documents de l'octroi notent

celui du pont du faubourg de Vidourle. Il est prévu « un cinquième bureau […] au faubourg de Mandiargues si le service l'exige[2] ». Un autre bureau sis en ville, est dénommé bureau central. Les écarts, ici les faubourgs, sont bien compris dans le territoire assujetti à l'octroi, dans les faits, c'est bien la totalité de l'agglomération qui est concernée.

Ces bureaux sont signalés par un tableau portant les mots *Bureau de l'Octroi*. Les horaires varient suivant les saisons. De novembre à la fin février, ils sont ouverts de six heures à dix-neuf heures, en mars et avril de cinq heures à vingt heures et en mai, juillet et août, de quatre heures du matin à vingt et une heures, en septembre et octobre de cinq heures à vingt heures. Soit une amplitude horaire quotidienne de onze à dix-sept heures ! La veille des foires qui se tiennent dans la commune, « un jour avant et un jour après, les bureaux resteront même ouverts toute la nuit pour recevoir les déclarations ». Si les bureaux ne sont pas ouverts, la ville n'est pas pour autant fermée aux passants, mais ceux qui sont porteurs de produits sont tenus de venir les déclarer au bureau central. Les bureaux sont ouverts tous les jours. Certains ne se laissaient-ils pas tenter par l'oubli, synonyme de fraudes ?

## Les conditions matérielles

Les préposés de l'octroi étaient-ils bien installés ? Il n'existe pas de documents décrivant l'intérieur de leurs locaux, ni leur tenue. Les archives municipales ont cependant conservé un exemplaire unique d'un inventaire en date du 1er janvier 1896. Il a été effectué par le gérant, Joseph Trouche. Ce simple feuillet à en-tête décrit succinctement le mobilier, les divers instruments de mesure et leur état.

---

cependant toujours Peyrou.

2 - Sauf indication contraire, les citations qui suivent sont tirées du *Règlement d'octroi de la commune de Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard)*, Le Vigan, Imprimerie nouvelle des ouvriers réunis, 1887, 21 pages.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

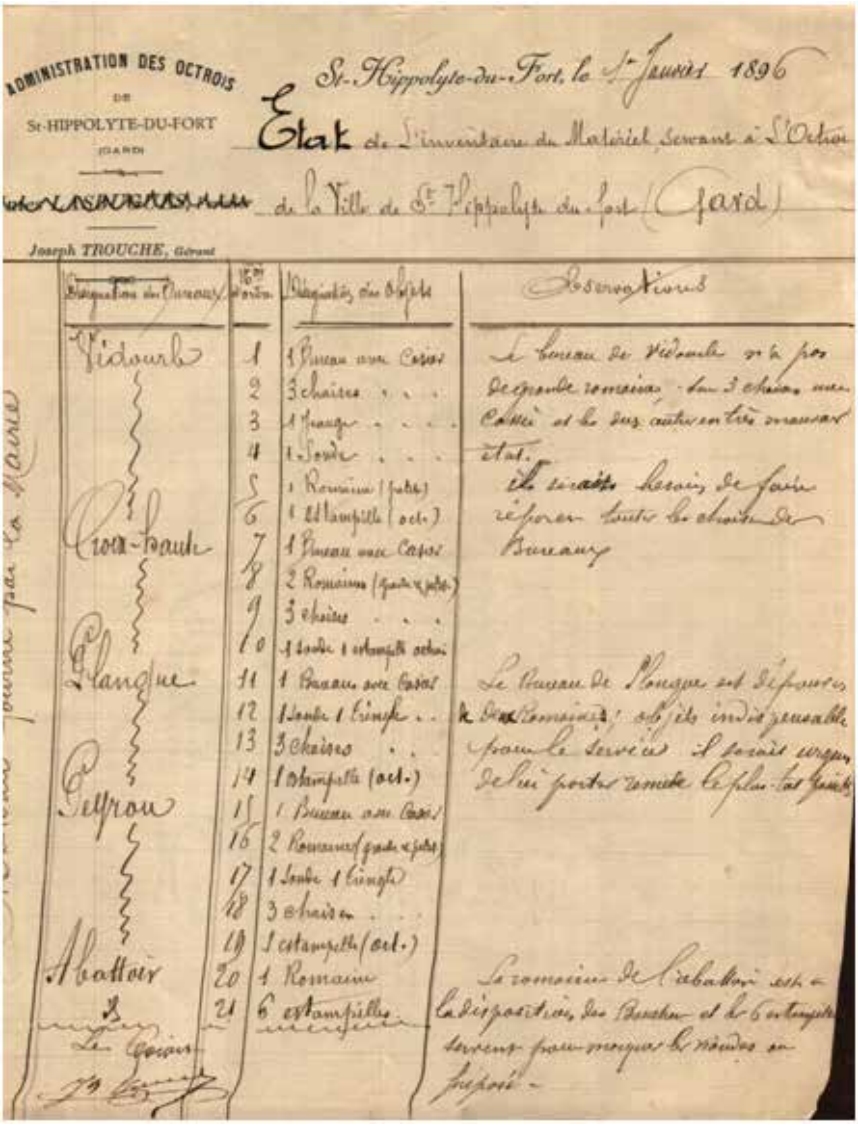

ADMINISTRATION DES OCTROIS
DE
St-HIPPOLYTE-DU-FORT
(GARD)

Joseph TROUCHE, Gérant

St-Hippolyte-du-Fort, le 1er Janvier 1896

Etat de l'inventaire du Matériel servant à l'Octroi de la Ville de St Hippolyte du Fort (Gard)

| Désignation des Bureaux | N° d'ordre | Désignation des objets | Observations |
|---|---|---|---|
| Vidourle | 1 | 1 Bureau avec Caisse | Le bureau de Vidourle est à peu de chose remisé. Les 3 chaises mauvaises et les deux autres en très mauvais état. |
| | 2 | 3 chaises . . . | |
| | 3 | 1 fauteuil . . . . | |
| | 4 | 1 Sonde . . . | |
| | 5 | 1 Romaine (petite) | Il serait bien de faire réparer toutes les chaises de Bureaux |
| | 6 | 1 Estampille (oct.) | |
| Croix-Sauve | 7 | 1 Bureau avec Caisse | |
| | 8 | 2 Romaines (grande et petite) | |
| | 9 | 3 chaises . . . | |
| | 10 | 1 Sonde 1 estampille octroi | |
| Plaque | 11 | 1 Bureau avec Caisse | Le Bureau de Plaque est défectueux. Les Romaines sont vieilles et inutilisables pour le service. Il serait urgent de les porter remiser le plus tôt possible |
| | 12 | 1 Sonde 1 Cinsfe . . | |
| | 13 | 3 chaises . . | |
| | 14 | 1 Estampille (oct.) | |
| Gelfrou | 15 | 1 Bureau avec Caisse | |
| | 16 | 2 Romaines (grande et petite) | |
| | 17 | 1 Sonde 1 Cinsfe | |
| | 18 | 3 chaises . . . | |
| | 19 | 1 estampille (oct.) | |
| Abattoir | 20 | 1 Romaine | La romaine de l'abattoir est à la disposition des Bouchers et les 6 estampilles servent pour marquer les viandes en dépôt. |
| | 21 | 6 estampilles | |

Le Caissier

*Un document rare :*
*l'inventaire du matériel servant à l'octroi (1er janvier 1896)*

À Croix Haute, le préposé dispose d'un bureau avec casier, de trois chaises, de deux balances romaines (une grande et une petite), d'une sonde et d'une estampille octroi pour marquer les produits taxés. La sonde est utilisée pour sonder les ballots de paille ou les sacs de denrées. Mais les préposés ne peuvent en faire usage « dans la visite des malles, caisses et ballots annoncés contenir des étoffes, linge et autres objets susceptibles d'être endommagés ». En cas d'usage abusif de la sonde, les dégâts sont à la charge du préposé et ils risquent la destitution pure et simple[3]. Les bagages suspects doivent être impérativement ouverts dans les locaux désignés à l'avance ou au domicile des propriétaires. Pour les pesées, la tradition demeure, la balance Roberval ne s'est pas imposée et la romaine est toujours utilisée. Malheureusement, cet outil de mesure étant de taille variable[4], le document ne précise pas quels sont les modèles utilisés, ni leurs capacités réelles de pesée, ni leur possible degré de précision ! Suivant les poids à évaluer, et la fréquence des passages, le préposé devait être soumis à de nombreuses opérations !

L'aspect des bureaux d'octroi est peu engageant. L'équipement est le même dans chaque local, mais l'état laisse souvent à désirer, le mobilier est vétuste et délabré. Ainsi à Vidourle, une chaise est cassée et les deux autres sont en très mauvais état, « il serait nécessaire de faire réparer toutes les chaises des bureaux » et il n'y a qu'une petite romaine ! Mais que dire du bureau de Planque qui est totalement dépourvu de balances alors que la plupart des produits sont taxés d'après leur poids ! Le gérant souligne cette aberration. Ces « objets indispensables pour le service, il serait urgent de lui porter remède le plus tôt possible ». N'est-ce pas un constat bien tardif en cette fin d'année ? Comment agissait le préposé ? Dirigeait-il le client vers un autre bureau en l'accompagnant, au risque de laisser son bureau fermé ? Ou bien effec-

3 - Article 35 de l'ordonnance du 9 décembre 1814.

4 - Sur l'utilisation de la balance romaine dans les Cévennes, Jean-Noël PELEN, Daniel TRAVIER (dir.), *Le Temps cévenol*, tome IV, *Les activités agricoles*, volume 1, Saint-Hippolyte-du-Fort, Espaces écrits, 1988, p. 424-433.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

tuait-il sa pesée *a vista de nas* se montrant arrangeant pour certains et moins pour d'autres ? Il faut bien en convenir, tout ceci ne paraît pas bien sérieux.

La visite d'inspection s'achève aux abattoirs où la balance (celle des poids publics) est mise à la disposition des bouchers. Au total le mobilier qui équipe les locaux se résume à quatre bureaux, douze chaises, une jauge, quatre sondes, une tringle, six balances, et quatre estampilles, il semble que celles de l'abattoir, au nombre de 6 étaient différentes. Quel bilan peut-on dresser de cet inventaire ? L'impression de dénuement domine. Vétusté du mobilier, sous-équipement, les préposés ne sont pas particulièrement bien traités. Visiblement le fermier investit peu. Ne serait-il intéressé que par le seul profit au détriment de ses employés ? Critiqué en haut lieu, le service de l'octroi semble ne pas se racheter sur le plan local.

À ce stade de l'état des lieux, des questions se posent. Le travail des préposés était-il vraiment efficace sans balance dans le bureau de Planque ? Enfin comment peser des charretées de fourrages sans grande balance ou poids public sur place ? Dans ce cas le préposé devait délivrer un document au charretier qui devait se rendre au pont de Vidourle pour effectuer la pesée au poids public situé non loin du marché ce qui ne pouvait que créer de l'embarras pour l'usager[5].

## Le travail des préposés

Le travail des préposés est minutieusement décrit par le règlement. Ils doivent percevoir les droits sur les objets et produits destinés à la consommation du lieu qui sont alors

5 - André PEYRIAT, *Histoire de Saint-Hippolyte-du-Fort*, Nîmes, Lacour/Rediviva, 1990 (réédition), p. 380. En 1842, l'emplacement du Pont de Vidourle a été choisi car par ce point « arrive dans la ville la plus grande quantité de bois de chauffage, […] toute la houille employée par les ateliers de teinturerie, tanneries, filatures, fours à chaux et à plâtre ». Arch mun de Saint-Hippolyte-du-Fort, registre des délibérations, n° 49. Le poids public a été déplacé sur l'emplacement actuel du pont de l'Argentesse pour laisser place au monument aux morts en 1927.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

taxés et enregistrer toutes les opérations. Ces droits portent sur les objets et produits récoltés à l'intérieur et à l'extérieur de la commune. Si les produits sortent de la commune, leur quantité doit être précisée sur un permis de sortie sur lequel figure également le point par lequel ils devront sortir. Pour les produits fabriqués, préparés ou récoltés dans la commune les vérifications se font suivant les cas, soit au domicile, soit dans le cas de fourrages, sur le terrain même où ils sont récoltés après que les intéressés aient fait une déclaration de récolte la veille.

Les préposés peuvent arrêter les personnes prises en flagrant délit de fraude et doivent les remettre à un officier de police judiciaire. Si un marchand désire traverser la commune sans y commercer, il doit obtenir un « passe-debout ». En droit, « le passe-debout est le passage non interrompu par une commune, en exemption de droits[6]. » Ce document exempte le passant de droits mais il doit indiquer son lieu de départ et de destination et son séjour dans la commune ne doit pas excéder vingt-quatre heures. Le marchand doit acquitter cependant des droits ou cautions qui lui sont rendues à la sortie, sinon, s'il ne fait que traverser la ville, il est accompagné et doit verser un « droit d'escorte » de dix centimes à l'entrée et à la sortie. S'il se présente en dehors de l'ouverture des bureaux, le droit d'escorte est alors doublé. Le négociant qui a acquitté les droits d'octroi reçoit du préposé un « passavant » ce qui lui permet d'introduire ses marchandises dans la commune. Quant aux bouchers qui désirent mener leur bétail au pâturage, ils obtiennent un permis de circulation, mais si des bestiaux sont introduits frauduleusement à la faveur de cette circulation ils sont saisis et les bouchers sont aussi frappés d'une amende (article 14). Le montant de celle-ci est fixé par la loi de 100 à 200 francs.

Les préposés doivent aussi vérifier d'autres docu-

6 - Paul TURQUIN, *Petit manuel pratique des octrois*, Poitiers, Imprimerie Paul Oudin, 1886, p. 164.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

ments : les congés[7], les acquits-à-cautions[8] , les lettres de voitures[9], les connaissements[10], les chartes-parties[11].

Tous les véhicules sont soumis aux visites des préposés de l'octroi, mais les individus voyageant à pied ou à cheval ne peuvent être « arrêtés, questionnés ou visités sur leur personne ». Cependant, tout individu soupçonné « de faire la fraude à la faveur de cette exception pourra être conduit devant un officier de police ou devant le maire, pour y être interrogé et la visite de ses effets autorisée, s'il y a lieu ». Les colis acheminés par courrier sont soumis à l'octroi s'ils sont consommés dans la commune. Pour les bestiaux, le règlement prévoit deux cas. Ceux qui entrent pour y être menés aux abattoirs sont assujettis aux droits, ils sont alors marqués au feu au moment de leur introduction. Avec une marque déterminée par le maire. Ceux qui sont menés au marché du Boulevard du Temple le mardi sont soumis au passe-debout et aux frais d'escorte fixés à 10 centimes.

La mission des préposés de l'octroi consiste en une vérification minutieuse des entrées et sorties des produits dans le périmètre communal, la perception des taxes, la tenue des livres de compte et ils disposent d'un pouvoir de police, il leur est d'ailleurs accordé à cet effet le port d'armes mais en avaient-ils réellement à leur disposition ? Toutes ces instructions, ces allées et venues sous contrôle, ces fouilles, pouvaient irriter des fâcheux qui ne voyaient dans toutes ces procédures, qu'humiliation et vexation de la part des préposés et une perte inutile de temps ! Mais cet impôt indirect, remis au

7 - Congé : autorisation de transporter des marchandises soumises à l'impôt indirect, notamment les alcools et les vins.

8 - Acquit-à-caution : document administratif permettant de faire circuler des marchandises soumises à des taxes non encore payées.

9 - Lettre de voiture : contrat de transport de marchandises liant l'expéditeur, le commissionnaire de transport et le transporteur.

10 - Connaissement : document lié au transport de marchandises, faisant la preuve du contrat de transport et constatant la prise en charge, il s'applique surtout en droit maritime.

11 - Charte-partie : document qui établit que le transporteur a mis un véhicule à disposition du négociant.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

goût du jour par la municipalité était-il vraiment rentable ? Comment évaluer son efficacité ?

## L'activité des bureaux d'octroi

L'état des recettes permet de mieux appréhender l'activité des différents bureaux d'octroi. La documentation disponible au cas par cas de chacune des officines ne permet pas d'évaluer le volume réel des flux, ni la nature des produits concernés, elle ne permet que de constater le montant perçu sur les entrées et accessoirement sur les produits fabriqués sur place qui sont enregistrés par le bureau central. Dans le cas présent, en décembre 1895, les statistiques donnent un aperçu des échanges commerciaux établis par les commerçants cigalois avec les communes alentour. « De cette poussière de chiffres, il faut extraire le fait historique dont tous les éléments sont là, mais inexprimés[12]. »

La précision des chiffres ne doit pas masquer l'incertitude de la réalité. Quelle est la part réelle de la fraude ? Les documents n'apportent pas de réponse en ce domaine. La presse signale cependant dans les murs de la ville un certain Jory Junior « contrebandier et tenancier d'une maison fermée[13] ». De même, il n'est guère possible d'évaluer la fraude sur les vins. En effet ceux-ci sont taxés à l'entrée de la ville sur leur volume et non sur leur degré d'alcool. Certains indélicats — mais aucun document ne nous permet d'en relever le nombre — vinent alors leurs produits en y ajoutant de l'alcool. Une fois les barrières de l'octroi passées, ils procèdent au mouillage en y ajoutant cette fois de l'eau ce qui leur permet d'écouler illégalement une plus grande quantité de produit et d'augmenter leurs bénéfices tout en grugeant le consommateur et le fisc !

12 - Robert LAURENT, « Une source : les archives d'octroi », *op. cit.*, p. 198.

13 - *L'Éclair* du 13 août 1897.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

ADMINISTRATION DES OCTROIS
DE
St-HIPPOLYTE-DU-FORT
(GARD)

~~Jules EASBRUGUES, Fermier~~

Joseph TROUCHE, Gérant

St-Hippolyte-du-Fort, le 20 xbre 189[illegible]

Octroi en régie simple

Etat des recettes du 1er au 20 Décembre 1895

| Jours | Dates | Vidourle | | Corbaud | | Blanque | | Lagron | | Central | | Journée | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Mercredi | 11 | 67 | 78 | 7 | 25 | 22 | 64 | 33 | 52 | .. | .. | 131 | 19 |
| Jeudi | 12 | 62 | 08 | 1 | 13 | 7 | 91 | 22 | 92 | .. | .. | 94 | 04 |
| Vendredi | 13 | 108 | 36 | 21 | 34 | 13 | 54 | 11 | 03 | .. | .. | 154 | 27 |
| Samedi | 14 | 120 | 22 | 15 | 02 | 16 | 48 | 17 | 59 | .. | .. | 179 | 31 |
| Dimanche | 15 | 21 | 33 | 16 | 10 | 15 | 18 | 10 | 75 | .. | .. | 63 | 36 |
| Lundi | 16 | 21 | 04 | 6 | 29 | 15 | 35 | 2 | 78 | .. | .. | 45 | 36 |
| Mardi | 17 | 39 | 41 | 1 | 14 | 21 | 31 | 37 | 93 | .. | .. | 99 | 79 |
| Mercredi | 18 | 45 | 17 | 15 | 87 | 18 | 35 | 18 | 92 | .. | .. | 98 | 21 |
| Jeudi | 19 | 40 | 02 | 4 | 52 | 7 | 75 | 40 | 39 | .. | .. | 92 | 68 |
| Vendredi | 20 | 111 | 23 | 33 | 86 | 12 | 57 | 48 | 30 | .. | .. | 246 | 56 |
| Total de la 2ème 10ne du mois de xbre | | 627 | 24 | 122 | 52 | 140 | 88 | 244 | 13 | .. | .. | 1184 | 77 |
| Total de la 1ère 10ne du mois de xbre | | 490 | 22 | 148 | 50 | 100 | 23 | 132 | 38 | .. | .. | 871 | 33 |
| Totaux des deux dizaines de xbre | | 1117 | 46 | 271 | 02 | 241 | 11 | 376 | 51 | .. | .. | 2056 | 10 |

Certifié Conforme :

Vu Le Maire

Vu Le Gérant

J. B. Trouche

*L'état des recettes par bureaux (courant décembre 1895)*

En cette fin d'année, le montant total des recettes prélevé par les quatre bureaux s'élève à 3 679,62 francs. Le bureau de Vidourle avec 2 074,90 francs (56,4 %) domine l'ensemble, devant celui du Peirou, 569,81 francs (15,5 %), vient ensuite Planque, 554,95 francs (15,1 %) et pour finir, Croix Haute avec 479,96 francs (13 %). Ce simple instantané révèle que Saint-Hippolyte-du-Fort assure la majeure partie de ses échanges sur le secteur qui regarde vers la ville d'Alais, l'axe nîmois est même légèrement distancé par les produits qui transitent par la route de Ganges, les échanges intra cévenols, via Cros ou la route de Lasalle arrivant en dernier. Ces chiffres sont à manier avec précaution, en fonction du mois disponible qui est un mois d'hiver, ici en décembre, ce qui influe sur la nature des produits échangés qui peut varier suivant la période de l'année. Il faut rappeler que les volumes ou quantités importés ne figurent pas sur l'état récapitulatif des recettes, ni les taux qui leur sont appliqués. Enfin, la gare étant située non loin de l'octroi de Vidourle, les produits arrivant par le rail peuvent fausser en partie ces résultats puisque ceux venant de Ganges ou de Nîmes entrent obligatoirement alors par le pont du Vidourle pour enregistrement.

Pour ce mois de décembre, il est possible d'évaluer la part des taxes prélevées sur les produits sortants qui relève de l'activité du bureau central, « destiné aux déclarations et recettes des objets fabriqués à l'intérieur du rayon et de ceux entreposés auxquels les personnes arrivant dans la commune après la fermeture des autres bureaux, [sont] tenues de se présenter pour déclarer les objets passibles de droit ». Le total se monte à 316,55 francs. Pour l'ensemble du mois de décembre 1895, le montant total des recettes est de 3 996,17 francs, les droits d'entrée représentant environ 92 %. Il ne faut pas se laisser impressionner par les chiffres mais ces derniers permettent d'entrevoir par où s'effectuent les principales entrées et qu'en matière d'octroi les marchandises taxées viennent principalement de l'extérieur. Saint-Hippolyte-du-Fort ne vit pas en autarcie. Mais les Cigalois ne sont pas dépendants



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

pour autant. Ils ont leurs propres ressources

Tout d'abord, que les droits soient prélevés sur les sorties ou les entrées n'impacte pas l'équilibre financier de la commune puisque tous les droits lui sont reversés. Ensuite, il ne faut pas oublier que l'octroi est une taxe sur la consommation locale et tous les produits ne sont pas frappés par l'octroi. Ils sont regroupés en cinq grandes catégories : combustibles, fourrages, boissons, comestibles et matériaux. Les produits du textile échappent par exemple à l'octroi, tout comme ceux des tanneries, deux activités cigaloises importantes. Les Cigalois exportent bien des marchandises et s'inscrivent dans un circuit d'échanges bien structurés. Les recettes de l'octroi deviennent alors un instrument précieux pour mieux suivre les besoins des consommateurs et leur évolution. Avant d'aller plus avant, une analyse plus précise des documents s'impose.

Odon Abbal

à suivre

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

# On en ressort plus ou moins savonné mais toujours délicatement parfumé : le bain de langue occitane…

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

L'EAV (École des Arts Vivants) est une association cigaloise initialement connue sous le nom d'École de musique. Son évolution l'a ensuite amenée à se tourner vers des domaines si variés qu'on ne les citera pas tous ici. Parmi eux le théâtre, le cirque, la danse, les langues, le recyclage créatif ou le soutien à la parentalité … L'EAV est aussi l'un des trois EVS (Espace de Vie Sociale) de notre communauté de communes, ce qui signifie concrètement que cette association est soutenue financièrement par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) au titre des actions qu'elle mène pour favoriser et nourrir les liens sociaux sur le territoire. Quelques lignes, trois acronymes déjà et peu de chances de les croiser dans une méthode d'apprentissage du français… Démonstration s'il en est besoin que les cours de langue ne suffisent pas toujours à équiper la personne apprenante pour la lecture d'un dépliant, mais quoi d'autre pour s'approprier une langue ? Animée des meilleures intentions, l'EAV propose donc à ses adhérents un cours d'occitan à la rentrée 2016. Une demande existe, diffuse et diversement formulée autour de la langue et de la culture occitanes. L'histoire montrera que ce format « cours de langue », payant de surcroît dans un domaine où la gratuité est souvent de mise, ne rencontre pas son public à ce moment là. Face à cette apparente contradiction entre demande et réponse, une petite équipe se met au travail pour proposer une formule innovante. C'est un bénévole de l'EAV qui parle le premier d'un « bain de langue » : adepte de Duolingo (une des méthodes gratuites et interactives disponibles sur le net),

ce natif de La Réunion ne trouve pas un outil d'apprentissage de l'occitan qui lui corresponde. Trois personnes s'emparent dès lors de l'intitulé BAIN DE LANGUE et y font germer une offre nouvelle. Portée par l'EAV et le Café Occitan de Pompignan, une première journée d'immersion en langue occitane est proposée aux Cigalois en novembre 2017.

## Tous dans la même baignoire, est-ce bien hygiénique ?

Les principes encadrant le bain de langue à sa création sont simples et clairs, la plupart vont perdurer au-delà des évolutions qui verront le jour ...

Les bains de langue proposent aux personnes intéressées une journée d'immersion en langue et culture occitanes.

Il n'y a pas de niveau préalable ou de pré requis nécessaires pour y participer.

Trois animateurs encadrent la journée et ne s'expriment qu'en occitan. Les participantes et participants en difficulté de compréhension le signalent sur le champ et il appartient à l'animatrice ou à l'animateur de reformuler son propos ou de s'aider d'une gestuelle ou de tout autre support disponible pour se faire comprendre.

Chaque participant s'exprime dans la langue de son choix. Les animateurs veillent à l'accueil des paroles produites.

Le bain de langue n'est pas un cours, on n'y trouve ni progression, ni étude de la langue, tant dans son fonctionnement que dans son histoire. Les ateliers prennent en compte l'hétérogénéité du groupe.

La journée se compose d'activités diverses ( compréhension passive, production langagière, interactions en situation active, etc. ) axés quasi-exclusivement sur la langue orale et en lien avec les ressources locales.

L'ambiance est détendue et accueillante, l'idée est de partager un bon moment.

Les familles sont bienvenues : afin que les parents puissent profiter pleinement des activités, des ateliers spécifiques sont proposés aux enfants.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Le bain de langue puise ses ressources pédagogiques auprès de trois associations : *La Gafaròt, herborisations gourmandes* (Florence Faure-Brac), ÒC / Òccitan *a Clapièrs* (Étienne Hammel), *Café Occitan de Pompignan* (Véronique Fiol) et se déroule à Saint-Hippolyte-du-Fort.

Trois bains de langue sont organisés par an, soit un bain pour chaque trimestre scolaire, la participation aux frais est libre.

## On change l'eau tous les combien ?

Il y a trois sessions annuelles, une par trimestre, au départ toutes hébergées dans les locaux de l'EAV. L'objectif est de donner à entendre de l'occitan et de permettre d'en produire : apprendre en agissant et pratiquer dans la convivialité. Aucun bain de langue ne ressemble à un autre pour plusieurs raisons. On s'y inscrit en fonction de ses disponibilités, de ses goûts, des sujets proposés. Les groupes ne sont donc jamais composés des mêmes personnes même si quelques fidèles se retrouvent de session en session ou apparaissent à intervalles réguliers. Les trois animateurs interviennent conjointement dans les bains de langue et en sont les garants. En cas d'absence de l'un d'eux, l'équipe se tourne ponctuellement vers une personne occitanophone pour effectuer le remplacement. Chaque animateur prépare deux à trois ateliers par session. Le contenu des activités change chaque fois et mobilise la compréhension (écoute d'un conte, application de consignes données en occitan pour se déplacer sur un plan,…) et la production langagière ( jeux, saynètes, chansons, … ).

L'année 2018-2019 voit deux innovations : certains bains de langue vont se dérouler en dehors de l'EAV pour permettre la visite d'un site. Cette année là, on commence en novembre par aller aux Claris chez Annette Clément et Jean Hébrard qui seront interviewés. On y visite la maison de la compagnie de théâtre Gargamèla puis toute la *masade* avec le cousin Jean-François.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

La deuxième session nous fait découvrir le lycée privé Scholae en février. Pour la troisième session en mars, émerge une formule réduite dans sa durée à une demi-journée. Elle se déroule en extérieur et rencontre un vif succès. L'équipe organisatrice tire de nombreux enseignements de ces expériences successives.

On va désormais systématiser la visite bilingue qui permet de découvrir un site de proximité. Les années suivantes permettront ainsi de visiter en occitan le Musée de la Soie à Saint-Hippolyte, l'exposition permanente sur la bonneterie de la boutique *Clio* à Ganges, la ferme pédagogique *L'Oustal des Parpagnas* à Saint-Félix-de-Pallières, *Le Fournil en Cévennes*, boulangerie de Saint-Roman-de-Codières, et d'autres lieux encore. Celui ou celle qui nous reçoit mène la visite en français. Il ou elle est régulièrement traduit en occitan par l'un des animateurs. La compréhension est ainsi garantie pour toutes et tous tandis que le va et vient des langues offre une forme de transposition continue. Étroitement liée à la visite ou menée indépendamment de toute autre activité, l'interview bilingue d'une personne ressource va également se développer.

Ainsi par exemple à la ferme du *Campet* de Lasalle. Chérif Khentous, exploitant agricole français d'origine algérienne, parisien venu vivre en Cévennes pour « changer de vie », nous éblouit par l'observation et la connaissance de son environnement aux niveaux sociologique, linguistique et agronomique. La générosité et la joie de vivre de Chérif donnent à cette rencontre une dimension solaire.

Après le COVID et les arrêts répétitifs générés par les confinements, l'année scolaire 2021-2022 a relancé les bains de langue avec vigueur : désormais, une session est proposée chaque mois à partir du mois d'octobre 21.

## La douche n'est-elle pas plus écologique ?

Une journée d'immersion en langue, pour les participants, c'est une journée d'attention forte et d'efforts continus



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

*Visite bilingue des Claris*

*Fabrication de papier recyclé à Scholae*

*Et les enfants grappillèrent...*

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

pour la compréhension. Chacune et chacun y arrive avec un bagage personnel inconnu des animateurs qui, eux aussi, dressent toutes leurs antennes et mobilisent toutes les bouées pour s'assurer de la flottaison de chacun. Il s'agit de ne laisser personne se noyer dans un long moment d'incompréhension. Comme d'autres langues romanes, l'occitan et le français bénéficient d'un lexique à l'évidente proximité. Formés à partir du latin - *calore(m)*, les mots suivants en sont un exemple d'illustration : français - *chaleur*/ espagnol - *calor* / occitan - *calor [calour]* : / italien- *calore*. Les animateurs peuvent donc reformuler un propos incompris en usant de la transparence de certains vocables. Par ailleurs, l'écho fait à d'autres langues est mentalement convoqué par les participants en fonction de leur bagage personnel. Pour être compris, les trois animateurs accompagnent leur propos de gestes, mimiques et tout ce dont ils peuvent disposer sur le moment.

Malgré cela, la pratique montre qu'une journée de bain de langue laisse certaines personnes fatiguées. Une formule moins longue pourrait éviter cet écueil. C'est elle qui est tentée en mars 2019 et prend le nom de douche. Elle se clôture avec un repas partagé. Cette première édition raccourcie a lieu à la bergerie de Monnier à Pompignan et voit un afflux de participants. Cette douche bénéficie des compétences botaniques et linguistiques de Florence Faure-Brac qui initie à la reconnaissance de plantes et de salades sauvages. Des contes liés à la végétation sont également mis à l'honneur ce jour là. Les douches vont peu à peu supplanter les bains.

Sur les huit sessions programmées en 2021-2022, six seront des douches couvrant une matinée.

## Doit-on apporter son gant et sa serviette ?

Au départ les participantes et participants apportent surtout leurs enfants à moins que ce soit l'inverse… Est-ce parce qu'une des animatrices est institutrice à l'école maternelle et y propose un enseignement en occitan ? Un peu sans doute mais aussi parce qu'une demande autour de la langue et



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

de la culture occitane émane clairement de certaines familles. Ainsi les trois premières années, des ateliers spécifiques sont proposés aux enfants. Ces derniers, par exemple, préparent une représentation théâtrale en occitan à partir d'un album pendant qu'un premier groupe d'adultes commente le contenu d'une caisse à outils et que le second déguste des tisanes. Une autre fois, tandis que les adultes visitent la cave coopérative de Saint-Hippolyte, la marmaille s'égaye dans les vignes voisines pour grappiller avant de fouler aux pieds sa récolte.

Peu à peu, le public a évolué. Aujourd'hui, la composition des groupes participants aux bains de langue ne comporte plus que des adultes. Si aucune enquête n'a été effectuée pour en dessiner le profil, on observe que la plupart ont les tempes grisonnantes. On peut également relever une évolution dans le niveau de compétence linguistique. Dans les premières sessions les bains ont accueilli des personnes n'ayant jamais eu de contact direct avec la langue occitane, cela ne se produit plus depuis quatre ans. Actuellement les groupes sont quasi exclusivement constitués de personnes en situation de récupération d'une langue, entendue dans l'enfance à minima et pratiquée parfois aussi. Rares sont celles et ceux qui ne sont pas porteurs d'un bagage linguistique enfoui par une vie professionnelle ou familiale et qui reviennent vers cette langue avec l'appétit d'un enfant qui retrouve la boite de bonbons oubliée sur l'étagère.

## Le savon est produit localement ?

### Un bain moussant dans un musée cévenol

La première douche de langue de l'année scolaire 2021-2022 se déroule en octobre à Saint-Jean-du-Gard dans le remarquable musée de Maison Rouge. Il faut dire qu'une exposition audacieuse nous y attire : *CONTER, CHANTER, RACONTER. La tradition orale en Cévennes*. Comment donner à entendre la parole d'une population rurale ? Au sein d'un musée, centrer une exposition sur le verbal est en soi un défi,



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

mais quand la langue porteuse de la matière principale n'est pas compréhensible du plus grand nombre de visiteurs, alors peut se mesurer la performance. Ayant effectué une visite en amont du bain de langue, nous avons été enthousiasmés par la richesse et la scénographie de cet exposition temporaire. Dans une ambiance feutrée se côtoient des cadres aux allures de cabanes ayant chacun une thématique particulière. On peut donc s'asseoir face au cadre, voir son contenu, écouter la voix parlée et lire sa transcription en occitan et en français. Chaque cabane recèle des objets minutieusement choisis selon des thématiques diverses parmi lesquelles « proverbes et dictons », « le chant de tradition orale », « l'au-delà des choses », « légendaire historique ».

Suivant le principe désormais bien rôdé de la visite bilingue, le musée nous attribue un jeune guide qui s'interrompt toutes les deux à trois minutes pour laisser place à la

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

traduction simultanée qu'effectue Étienne Hammel. Après une contextualisation de l'exposition et la présentation de son contenu, un temps de visite libre est laissé à chaque participant. Le groupe se reforme en fin de visite autour de « la veillée », moment de transmission orale d'une grande richesse avant que les télévisions ne viennent parler à la place des gens. Au sortir de l'exposition, nous rejoignons la salle de conférence où nous attend le fondateur du musée : Daniel Travier. Nous l'avons sollicité pour une heure d'entrevue et le questionnons en occitan, langue qu'il comprend mais ne parle pas. Il s'en excuse d'abord et rappelle la place de première importance qu'il accorde à la langue occitane, puisque c'est elle qui nomme les objets présents dans le musée. Monsieur Travier a consacré sa vie à conforter la mémoire des objets, de leurs usages, de leurs fabrications, il nous parle de son grand-père, de la vocation que celui-ci a fait naître chez lui, de la rencontre qu'il a pu faire ensuite avec des ethnologues : Jean-Noël Pelen, Nicole Coulomb, Claudette Castell, Pierre Laurence qui ont recueilli la matière orale. Il nous parle de la complémentarité de leurs travaux, du soutien de Philippe Joutard[1], de l'aboutissement que représente ce musée. C'est un témoignage poignant dont chacun mesure la valeur. Parallèlement, la compréhension aisée de l'occitan auquel monsieur Travier répond en français agit comme révélateur du gâchis de la condamnation au silence d'une langue. Est-ce à Daniel Travier de s'excuser s'il ne parle pas occitan ? Présentée comme une douche, la matinée dans le magnifique musée des vallées cévenoles évolue spontanément vers un bain ! La plupart des participants vont manger sur place à midi afin de profiter du musée l'après midi. La conversation lors de ce repas partagé amène une table à parler du Quai Branly[2] que tous ont visité alors qu'ils découvrent seulement

1 - Historien, professeur des universités. Il a renouvelé l'histoire de la révolte des Camisards (1702-1704).

2 - https://www.quaibranly.fr : « Le musée du quai Branly - Jacques Chirac est l'héritier de 200 ans d'histoire, d'enrichissement, d'étude et de conservation de collections publiques. Il préserve près de 370 000



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

ce jour là le musée de Maison Rouge. La notion de culture n'en finit pas de nous interpeller…

## Baigner dans l'huile …

2022 démarre avec une douche dans les locaux de l'EAV ! Cette douche hivernale est filmée par *Tè* Vé ÒC qui en fait l'objet de son émission de janvier. Le groupe est assez restreint en début de matinée : une nouvelle recrue et quelques habitués parmi lesquels un Américain qui a récemment quitté les États-Unis. Il habite désormais à Ganges et est désireux de retrouver la langue de ses lointains aïeux du Chambon-sur-Lignon ! La session du jour est dédiée aux olives et aux oliviers, la visite d'un moulin à huile va clore la matinée.

À l'EAV, la première activité est un jeu de logique. Il permet à chacun de prendre la parole en occitan. Il s'agit de retrouver une olive (dessinée) cachée par le meneur de jeu sous l'une des 24 cartes portant un olivier. Sur chaque carte, les variables sont multiples, couleur de l'arbre, des feuilles, des olives, des animaux qui les entourent et permettent au meneur de jeu de répondre par oui ou non à la question. Par exemple « Es que l'*oliva es amagada darrièr un oliu que ten un parpalhon ?* ». Si la carte n'est pas cachée sous une carte comportant un papillon, on retourne toutes les cartes porteuses de cet animal et le joueur suivant prend la parole. Selon son niveau de langue, il réemploie la formule en modifiant le dernier élément seulement « *Es que l'oliva es amagada darrièr un oliu que ten d'olivas verdas* ? » ou en mobilisant ses connaissances propres « Es que l'*oliva es esconduda tras un oliu del pètge negre* ? ». La désignation des cartes permet à chacun de comprendre le critère nommé par le joueur. Par élimination, on finit par trouver l'olive.

Des jeux de ce type fonctionnent très bien avec des adultes comme avec des enfants de niveaux hétérogènes.

---

œuvres originaires d'Afrique, du Proche-Orient, d'Asie, d'Océanie et des Amériques qui illustrent la richesse et la diversité culturelle des civilisations extra-européennes du Néolithique (+/- 10 000 ans) au 20e siècle ». Il est à Paris, bien sûr.



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Conçus par les animateurs au fil des bains et douches ces ateliers génèrent un contexte sécurisant et une coopération entre les participants. On s'amuse, cela fait partie du plaisir d'apprendre ensemble. Un deuxième atelier ce jour-là sollicite les participants afin de faire émerger tout ce qu'ils et elles savent sur l'olivier : son implantation géographique, sa symbolique, ses usages, sa culture, etc.

La matinée se termine ce jour là à Montoulieu où nous rejoint un groupe d'étudiantes pour la visite bilingue du moulin à huile de la famille Barthélémy. De l'aire d'attractivité du moulin aux quantités apportées, des variétés d'olives aux emplois générés par l'oliveraie, une profusion de questions dit l'intérêt que suscite cette visite. Tout le procédé de fabrication nous est clairement expliqué par son fondateur. Nous terminons avec une dégustation d'huiles monovariétales et si la langue a été jusque là pour nous un outil de phonation, la voilà qui revient à sa fonction gustative et à la perception des saveurs : priorité est volontiers rendue aux papilles !

## L'eau du bain s'évapore…

En quelques années, la petite équipe des bains de langue s'est dotée d'un outil qui semble fonctionner. Il ne touche pas des foules, certes, mais celles et ceux qui l'ont pratiqué une fois y reviennent et en font « la réclame » comme disent encore de nombreux locuteurs de francitan, ce français oral émaillé de traits d'occitan. Le bouche à oreilles entraine des demandes extérieures à la zone de Saint-Hippolyte-du-Fort. Pour sa fête du pois chiche, Montaren nous appelle, puis, en ce mois de juin 2022 : Vendemian et Montpellier. On peut dire que le public est curieux de ce qu'il entend et s'empare de ce qu'on lui propose de faire ensemble, qu'il soit constitué de locuteurs sensibles ou de badauds indifférents. Des individus émotionnellement touchés souvent et surpris pour la plupart par la dimension aussi ludique que déterminée de la présence de la langue dans l'espace public sous cette forme. Car au fond, de quoi s'agit-il quand on offre à des personnes la possi-



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

bilité de partager une part de leur héritage linguistique étouffé si ce n'est réinjecter un élément constitutif de leur biotope ? De là à affirmer que le sang circule toujours et que la mort mille fois annoncée recule face à la vie ? Pas de fierté exagérée et bien mal venue, l'UNESCO recense 6700 langues parlées aujourd'hui, dont 40 % risquent de disparaitre. L'occitan en est, au chapitre « langues sérieusement en danger ». On ne commentera pas l'adverbe. Les chiffres de l'UNESCO nous rappellent tristement ceux des entomologistes, ornithologues, botanistes et tant d'autres spécialistes du vivant. Remplir une baignoire à la petite cuillère, ça demande de la persévérance et une grosse dose de patience. Ça apprend à gérer l'eau aussi et ça, on sait que c'est l'avenir.

Véronique Fiol

CECRL https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-cecrl

Lo GAFAROT https://meristemeblog.wordpress.com/

OC https://www.facebook.com/Occitan-%C3%A0-Clapiers-146264535721547/

CAFES OCCITANS https://www.facebook.com/cafesOccitans

DUOLINGO https://www.duolingo.com

Tè Vé OC Docha de lenga a l'entorn de l'olivièr **(30-34)** https://www.youtube.com/watch?v=btSoBD9wuIs

CHARTE EUROPÉENNE DES LANGUES RÉGIONALES OU MINORITAIRES https://www.coe.int/fr/web/european-charter-regional-or-minority-languages/promoting-ratification-in-france

UNESCO https://www.unesco.org/fr/education/languages



Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/

Association Les Amis de Clio https://www.etudesheraultaises.fr/cahiers-du-haut-vidourle/
*Plan du faubourg de Vidourle - 1816 - Arch mun. de Saint-Hippolyte-du-Fort, 1 G 9*

**La revue est disponible chez**
*La cigale à lunettes, librairie*
*20 cours Gambetta*
*30170 Saint-Hippolyte-du-Fort*
☎ *04 66 77 20 33*

*Les abonnés qui le souhaitent peuvent aller y retirer leur revue*

*Montant de l'abonnement 2023 (2 numéros) : 14 €*
*Personnes à faible revenu (étudiants, chômeurs, ...) : 10 €*
*Montant de l'adhésion aux Amis de Clio : 10 €*
*Prix au numéro : 8 €*
*Pour les envois à domicile : 8 €*

*La revue est entièrement financée par ses lecteurs*

L'association *Les amis de Clio* fait appel à tous ceux qui désireraient écrire une page d'histoire de leur pays ou rappeler des coutumes anciennes ou actuelles. Les manuscrits sont à envoyer à l'association par courrier postal :

Mas d'Icard
30170 SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

ou par courrier électronique : *cahiers.haut-vidourle@laposte.net*

LES CAHIERS DU HAUT-VIDOURLE

Histoire & Ethnologie en piémont cévenol

## *SOMMAIRE*
## *Numéro 36 – juillet 2022*

*Être volontaire en 1915 :*
*le cas du jeune Louis-Joseph Barticcioni* ..... 3
par Odon Abbal

*Des citernes médiévales à Sauve* ..... 37
par Thierry Ribaldone

*Un pont sur l'Esclafar à Cros* ..... 47
par Roland Castanet

*L'octroi de Saint-Hippolyte, quatrième épisode* ..... 59
par Odon Abbal

*Bains de langue occitane* ..... 71
par Véronique Fiol

**Les amis de Clio**
Mas d'Icard
30170 SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT
*cahiers.haut-vidourle@laposte.net*

et sur la toile Internet :
*cahiershautvidourle.wix.com/cahiershautvidourle*
*https://www.facebook.com/lesamisdeclio*

prix au numéro : 8 euros

ISSN 1245-2769